Huile de [illegible] Morue DE RUSHTON [illegible] & CO.

Pour la Consomption [illegible]

L[illegible] WILLIAMS [illegible] des ans [illegible] l'Huile [illegible] amélioré [illegible] fraiche et convenable de morue [illegible] Tout remède employé dans [illegible] maladies. [illegible] dernièrement, un journal anglais [illegible] usage de l'huile [illegible] pure de foie de morue [illegible] diminué d'environ quarante pour cent.

Autant cette huile est [illegible] lorsqu'elle est pure, autant elle est malfaisante lorsqu'elle n'a pas cette qualité, et dérange les organes digestifs et met du désordre dans tout le système.

Nous sommes heureux de pouvoir avancer que beaucoup de personnes qui ayant fait usage d'une autre huile que la nôtre, sans pouvoir obtenir d'amélioration dans leur état et s'abandonnaient au désespoir de ne pouvoir se guérir, ont obtenu les meilleurs résultats en se servant de celle de notre manufacture.

Afin de mettre le public à même de connaître quelle est la véritable huile de morue pure, nous apposons notre signature aux bouchons des bouteilles, et nous garantissons alors que l'on obtiendra les résultats désirés.

Cette huile est préparée et vendue, en gros et en détail, par RUSHTON, CLARK & Co, chimistes et droguistes, No 110, rue Broadway, No 10, Astor-House, 273, Broadway, et Irvin-House, New-York, et par les principaux droguistes des Etats-Unis et du Canada.

En vente à la Nouvelle-Orléans, chez E. Jarvis & Co J. Wright & Co, [illegible] & Co, Randolph & Pope, et chez les pharmaciens en général.

ATTENTION!—Ayez soin de bien observer si notre signature se trouve sur le bouchon de la bouteille—alors, vous aurez la véritable huile.

22 fev—3m

CROISSEZ ET MULTIPLIEZ! dit l'Ecriture—Les enfans des hommes doivent obéir avec joie à ce commandement. L'élixir procréatif JUNO CORDIAL DU Dr. LARZETTE est prescrit comme un restaurant dans les cas de débilité, impuissance, et toutes les irrégularités de la nature. Il ne promet rien qu'il ne puisse tenir. C'est le grand restaurateur des natures débiles et c'est un remède certain pour les personnes mariées et sans progéniture. Il guérit également les émissions séminales, les débilités, les faiblesses des organes génitaux, les affections nerveuses, Leucorrhée, etc. C'est un remède sans pareil pour les maladies de poitrine, indigestions, faiblesses musculaires, souffrances physiques, il est d'un goût agréable et d'une valeur inqualifiable pour les personnes sans enfans.

☞ ATTENTION—Toute bouteille qui ne porte pas la signature de Judson & Co, New-York, (seul agent américain) est contrefaite.

ATTENTION, LISEZ ET RAPPELEZ-VOUS.

Une contrefaçon du célèbre élixir de JUNON est depuis quelque temps en vente avec le nom de LEVI JUDSON sur l'enveloppe. Le dit Levi Judson est employé dans le magasin de Lucius S. Comstock, que l'on croit être l'instigateur et le vendeur réel de la dite contrefaçon du JUNO CORDIAL.

Rappelez-vous que la contrefaçon porte le nom de LEVI JUDSON sur l'enveloppe et que la véritable est celle de JUDSON & Co,
No 9, John street, New-York,
Seul agent pour l'Amérique, établi en 1844

☞ A vendre à la Nouvelle-Orléans par J. WRIGHT & Co, 151 rue Chartres, à la Mobile par le Dr. J. TUCKER et au Natchez par MITCHEL.

10 ms—6m

C. Bertrand,

LAMPISTE, No 217, rue Royale,

VIENT de recevoir un grand assortiment de lampes carcelles, modérateurs et autres, montées en bronze et porcelaine, article tout nouveau pour ornement, et se charge de toutes réparations. Huile fine française, spéciale pour lampes carcelles et modérateurs, un assortiment de verres et mèches, location de lampes pour bals et soirées; huile chimique, camphine, gaz pour lampe Vincent; travaux en zinc, tels que baignoires, bains de siège, bains de pieds, baquets, installation de bains; fil parisien, couvertures en zinc, garantis vingt ans ouvrage de bâtimens en tous genres. 23 oct—a

A. Hernandez,

Grand Magasin de Cigares et Tabac extra-fins de la Havane.

RUE ROYALE, 132, HOTEL ST.-LOUIS.

M. HERNANDEZ a l'honneur de prévenir le public que son nouvel établissement situé à côté de celui qu'il occupait rue Royale, entre Saint-Louis et Toulouse (Hôtel Saint-Louis), est maintenant ouvert.

Tout ce que le luxe et l'élégance peuvent exiger a été réuni dans ce magasin. On y trouvera constamment des tabacs de toutes marques, de première qualité, des cigares de premier choix. Il ne négligera rien pour se munir de ce que le marché de la Havane peut offrir de plus recherché, et il espère que le public lui continuera dans son nouveau local le patronage qu'il lui avait accordé dans l'ancien.

11 janv—a

Liquidation

POUR CAUSE DE SEPARATION.

Ventes à prix très réduits,

PAR LOREILHE & Co,
Encoignure Royale et Douane.

LES associés de cette maison devant se séparer, ont l'honneur de prévenir le public qu'ils vendront au PRIX COUTANT leur magnifique stock de vins fins, eaux de vie, liqueurs, conserves alimentaires, groceries fines, &c. &c.

Les diverses marques et qualités de leurs vins et eaux de vie en barriques et demi barriques, en dame-jeannes et en caisses sont trop variées pour qu'ils puissent en donner la description.

Les marchands de la ville et de la campagne sont invités à venir s'assurer de la bonne qualité et du bas prix de ces marchandises garanties du reste sous tous les rapports.

Les passagers, capitaines de navires et bateaux à vapeur trouveront un assortiment complet des meilleures conserves, fruits et confitures de toute espèce, chocolat, sirops, pâtés, sardines, jambons, saucissons etc. etc. en général les meilleures provisions pour familles. 5av

WHITE HALL,
Rue St Louis, No 44.

Ouverture d'un grand Salon et Restaurant
POUR LES DAMES.

LES soussignés encouragés par l'immense patronage qu'a obtenu leur établissement de WHITE HALL, ont voulu y répondre par les embellissemens considérables. Samedi, 16 novembre, à 7 heures du soir, ils feront dans la même maison, l'ouverture d'un nouveau Salon Restaurant, pour sa pareil.

Ils ont fait décorer ce nouveau salon par les artistes les plus distingués de la ville; le luxe y est uni au confortable. On y trouvera toutes les primeurs des différentes saisons et des vins de premier choix.

Les soussignés invitent le public à prendre part samedi soir, à un grand SOUPER, par lequel ils ouvriront leur salon.

13nov—a S. VIOSCA & Co.

Bois de construction: Bois de construction:

LES soussignés ont constamment en mains un grand assortiment de bois Blanchis, tels que planches, plafonds et voliges; aussi, des bois de construction, de toutes dimensions, qu'ils offrent à vendre aux prix réguliers du marché, soit pour du comptant, soit pour des acceptations de la ville.

Tous les ordres qui leur seront laissés soit à leur bureau situé du Vieux Bassin, encoignure Toulouse, ou chez leurs agents, MM. Legendre et Ferrer, No 11, rue Bienville, seront remplis dans le plus bref délai. 12 mars DE FOUILLY & GAGNET

Indiennes, Imperiales.

UN grand assortiment d'imperiales de diverses qualités, indiennes, linons imprimés, mouchoirs de Verone, platille, britannias, cnas, coton en bobine Alexander, à vendre par
McDOWELL, MILLS & Co,
11avril 13, rue Gravier

Charbon—Charbon.

McBEAN, WILLARD & Co, ont constamment en mains, à leure dépôt de charbon de la ville, No 77, rue de la Douane, 332, rue Tchoupitoulas, et 250, rue Royale, la meilleure qualité de charbon anthracite et cannel anglais, à vendre en gros et en détail ou en lots convenables aux acheteurs, en tonneaux ou en barils à l'usage des plantations. Toute demande sera promptement exécutée.

11avril—☞ McBEAN, WILLARD & Co.

MATCHES.

LES allumettes de L. A. Guillemin, rue du Cirque, No 200, et celles de M. Lacour, de New-York, sont à vendre chez J. B. LANG, No 158, rue de Chartres. 3js

Dépôt d'Eau de Cologne en qualité supérieur à tout ce qui a été présenté sur la place.

P. LEVERRIER, 76, rue de Chartres, entre Bienville et Conti, offre à vendre au dessous des prix de Paris de l'eau de Cologne, qualité supérieure en litres, demi litres, quart et huitième de litre, ainsi qu'en rouleaux et en boîtes.
Bonne qualité à 28 degrés ... $1 50 le gallon;
Surfine qualité 30 " ... 2 50 le gallon;

Avec ces qualités d'eau de Cologne, les marchands de la campagne et de la ville peuvent contenter leurs acheteurs et faire encore un très beau bénéfice. 4 fev

VIN POUR FAMILLES—En magasin un assortiment complet de vins en barriques et demi-barriques, des marques St Julien Médoc, St Estèphe Médoc, Macau Médoc, Floirac, St Emilion, Cantenac Médoc, Chateau Margaux Chateau Latour, Chateau Léoville, Gruau Larose, à vendre par
NUMA LACOSTE,
25av 147, rue Royale

VIN BLANC—150 barils vin blanc Haut Sauterne et Haut Barsac, à vendre par
25 av N. LACOSTE, 147, rue Royale

TRUFFES DU PERIGORD—150 boites truffes de Paysonneau Jne;
200 demi boites truffes de Paysonneau Jn, à vendre par NUMA LACOSTE,
25av 147, rue Royale

SARDINES A L'HUILE
800 boites sardines de Deffes & Co;
200 demi boites do do do;
600 quarts do do do
A vendre par NUMA LACOSTE,
25av 147, rue Royale

BOUTEILLES VIDES—50 paniers bouteilles vides de 22 onces;
50 paniers bouteilles blanches pour liqueurs;
50 demi do do do do.
A vendre par N. LACOSTE,
25 av 147, rue Royale

VIN EN CAISSES—2000 caisses vin rouge et blanc, en bouteilles et demibouteilles, des marques St Julien, St Estèphe, Vve Bachelot, Haut Brion Margaux, Chateau Lafite, Chateau Léoville, Gruau Larose, Haut Sauterne et Haut Barsac.
A vendre par NUMA LACOSTE,
25 av 147, rue Royale

EN débarquement du navire Montréal, de Bordeaux—16 quarts pipes vieille eau de vie, qualité supérieure.
A vendre par NUMA LACOSTE,
25av 147, rue Royale

P. LONGIS, 47, Vieille Levée, offre à vendre:
150 barriques vin de F Durand, au drawback;
160 do do do en magasin,
120 quarts de vin de Porto Miguel Reig;
160 do do do F Gousset;
180 do do du Madere do;
15 barriques vin de Bordeaux, pour famille;
20 do do do ordinaire;
3 do do do Medoc Tardieux;
200 caisses vin Médoc vieux;
6 paniers Champagne A Garreau;
120 do do de Vautrein Fils, Ac;
10 vases Médicis, en fonte de fer;
50 paniers d'huile d'olive Plagniol;
24 barriques vin de Genouilhac & Valery, en débarquement du navire Montréal, de Bordeaux.
21av

A LOUER DE SUITE—La Maison et Magasin en briques, situés à l'encoignure des rues Prytania et Thalie. S'adresser à
X LAMBERT,
15 av No 62, rue des Magasins

EN débarquement du navire Montreal, venant de Bordeaux, 46 barriques vin rouge, à vendre par X LAMBERT,
15av No 62, rue des Magasins.

OBJETS DIVERS—50 jambons Westphalie, prime et à bon marché; 100 barils maquereaux No 1 1853; 75 caisses blanc de baleine New-Bedford; 100 caisses ballots assortis; 50 boîtes gingembre et conserves assorties; 50 paniers huile Blot, à vendre par
15av—3t E JOHNS, 5, Front Levée

McCLURE et SAUNDERS,

RUE DES MAGASINS, No 9,

INVITENT les marchands de la ville et de la campagne à visiter leur grand assortiment de marchandises de printemps, qu'ils offriront aux plus bas prix possible pour du comptant ou de bon papier sur la ville.

Leur assortiment se compose de
CHAPEAUX,
RUBANS,
PLUMES ET FLEURS,
SOIERIES, BRODERIES,
FOURNITURES DE MODES, &c,
AUSSI:
CHAPEAUX DE PAILLE Anglais et d'Italie de Panama, &c., pour hommes et pour enfants.
11 fev—3m

GRAINES DE LIN—20 barils [illegible], à vendre par P CUSACHS,
8av Encoignure Royale et St Philippe

TRICOPHERE

Du Professeur A. C. BARRY.

LE Composé Tricophère, ou Medicinal, [illegible] usage de toutes les personnes de la société [illegible] la chevelure [illegible] les plus distingués dans les emplois publics, les femmes à la mode et les pères de famille, tous s'accordent à dire que ce composé n'a pas d'égal parmi tous ceux que l'on offre tous les jours au public pour ses merveilleux effets sur la chevelure et ses admirables qualités comme médicament. Son efficacité n'est égalée que par la modicité de son prix de vente. L'immense débit qu'il obtient, au comptant, a permis à son inventeur d'en fixer le prix de détail à 25 cents la bouteille, ce qui le met de 50 à 100 pour cent plus bas que toute autre préparation en usage de nos jours pour les cheveux. Le petit traité scientifique sur la chevelure et la peau, dont chaque bouteille est enveloppée, vaut à lui seul le prix d'achat; car on y trouve d'excellents conseils sur les moyens de préserver le plus bel ornement de la tête humaine.

Il existe une remarquable affinité entre les membranes de la peau et la chevelure qui en extrait les sucs dont elle se nourrit. Toutes les maladies du cheveu sont dues à la peau, dont les pores s'engorgent, ou dont la circulation s'embarrasse et s'opère imparfaitement; il en résulte que le cuir chevelu se dessèche et s'endurcit, que les cheveux tombent par places et finissent par disparaître, que la peau s'écaille et s'enlève par parcelles; enfin la tête malade devient chauve. Stimulez par le Composé Tricophère l'action de la peau, et bientôt l'engorgement sera chassé par l'activité des vaisseaux qui portent la circulation.

Il en est de même dans toutes les maladies de la peau et des muscles. C'est sur l'epiderme, les fibres musculaires et les glandes que le Composé Tricophère possède une action spécifique et qu'il opère des guérisons que l'on peut à juste titre appeler miraculeuses.

Prix, en grandes bouteilles, 25 cents au bureau principal No 137, Broadway, New-York, et chez les principaux droguistes des Etats-Unis et du Canada.

11 fev—3m

SAVON ITALIEN MEDICINAL, DE GOURAUD.

LA langue est impuissante à rendre la dixième partie des propriétés merveilleuses de ce savon. L'approbation publique a établi sa supériorité d'une manière irrévocable, au-dessus de toute contestation. Son efficacité est reconnue partout pour la guérison des taches de rousseur, du hâle, de la pâleur, des boutons, dartres et ulcères, même les plus invétérées et les plus tenaces, des vers de l'epiderme et des autres maladies de la peau. Outre ces qualités, c'est aussi le meilleur savon à barbe que l'on puisse employer.

La POUDRE SUBTILE de Gouraud, pour faire tomber les poils, sur n'importe quelle partie du corps, se recommande également.

Le Restaurateur de la chevelure ou VERNIS CIRCASSIEN, de Gouraud, est une admirable préparation qui prévient la chute des cheveux, en favorise la croissance et donne aux plus rudes le moelleux de la soie. Prix de la bouteille, 25 cents.

La Teinture Liquide de Gouraud change sur le champ les cheveux rouges ou gris en cheveux d'un noir lustré ou du plus beau chatain.

Le Rouge Liquide de Gouraud rend aux lèvres et aux joues pâles une admirable teinte vermeille, que le frottement même ne peut leur enlever.

Le Blanc de Lys, de Gouraud est sans égal pour les teints âcres, rouges et trop hauts en couleur.

Les préparations du docteur Félix Gouraud ne se trouvent, véritables, que chez son unique agent
G. FARGUE

Magasin de nouveautés, No 26, rue St-Charles, sous le Verandah. 28 janv—3m

SALSEPAREILLE

Du Docteur S. P. Townsend.

MERVEILLE DU SIECLE.

CE remède, le plus extraordinaire qui soit au monde, est mis en bouteille d'un litre; six fois meilleur marché, plus agréable et supérieur aux autres, effectue la guérison sans vomir, sans purger et sans affaiblir.

REMEDE DE PRINTEMPS ET D'ETE.

La grande supériorité de cette Salsepareille sur toutes les autres, c'est qu'elle donne de la force au corps en même temps qu'elle chasse la maladie. Elle purifie le système tout entier, et renouvelle la masse du sang en même temps qu'elle l'épure. C'est dans cette faculté, que ne possède aucun autre remède, qu'est le grand secret de ses succès merveilleux. Depuis cinq ans, ce remède a opéré, plus de 100,000 cures, dont au moins 15,000 dans des cas réputés incurables, et a sauvé la vie à plus de

5,000 ENFANTS.

DIX MILLE CAS DE DEBILITE ET FAIBLESSE DANS LE SYSTEME NERVEUX.

La Salsepareille du Dr TOWNSEND rétablit une vigueur permanente dans tout le système, soit qu'il ait été affaibli par l'usage des médecines ou par les excès désordonnés d'une jeunesse passionnée. Ce remède agréable guérit des lassitudes dans les membres, des évanouissements, des prostrations du système nerveux, et enfin de toutes les maladies qui, négligées, conduisent le malade vers cette terrible fin qu'on nomme maladie de poitrine.

MALADIES DE POITRINE GUERIES.

Maladies de Poitrine, Bronchite, Maladies de Foie, Rhumes, Catharres, Toux, Asthme, Crachements de Sang, Aigreurs, Phtysie, Transpiration de Nuit, Expectorations difficiles ou abondantes, Douleurs de Cotés, etc., etc. ont été et peuvent être guéries.

CRACHEMENTS DE SANG.

New-York, 28 avril 1847.

Dr. Townsend—J'ai la conviction, plus complète que je dois la vie à votre salsepareille. Depuis plusieurs années j'avais une toux que rien n'avait pu guérir, et qui ne faisait qu'empirer tous les jours. Ma condition était devenue déplorable; je crachais le sang. J'avais des transpirations la nuit qui me réduisaient dans un état de faiblesse telle sorte, que je croyais ne avoir de vie. Votre salsepareille dont je viens de faire usage a opéré un changement merveilleux. Je suis maintenant capable de vaquer à mes affaires, je ne crache plus de sang et ma toux a cessé. Veuillez accepter ici l'assurance d'une reconnaissance sans bornes.

Tout à vous,
WM. RUSSELL, 65 rue Ste Catharine.

GRAND REMEDE POUR LES FEMMES.

La Salsepareille de Townsend est un remède efficace contre la phthisie pulmonaire dans ses commencements, la Sterilité, la Leucorrhée ou pertes blanches, la suppression des Menstrues, la débilité générale du système, qu'elle résulte d'irrégularité ou d'accident.

Il est curieux d'étudier les effets de ce remède lorsqu'on l'administre pour combattre la faiblesse ou les affections habituelles. L'énergie reparaît chez que jour, l'énervation, cause principale de la sterilité des femmes disparait entièrement.

On n'attend pas de nous, dans des cas d'une nature aussi délicate, la publication de certificats ou de guérisons obtenues; mais certifiez veuillez nous empêcher d'en mettre au jour plusieurs centaines. Nous avons connaissance de plusieurs cas où des femmes, privées d'enfans, sont devenues mères après avoir rétabli leur santé par l'usage de quelques bouteilles de Salsepareille.

AUX MERES ET AUX FEMMES MARIEES.

L'Extrait de Salsepareille est presque souverain contre les maladies des femmes, vers cette époque de la vie que l'on appelle *le temps critique*, son emploi peut prévenir l'une ou l'autre des nombreuses maladies qui menacent alors les femmes. Il n'en est pas ainsi, si l'on retarde cette époque de plusieurs années. D'un autre coté, pour les jeunes filles, son usage n'est pas moins favorable en ce qu'il donne au sang plus de vivacité.

REMEDE MERVEILLEUX POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS.

Ce remède est l'un des plus surs et des plus efficaces qui ait été découvert pour les femmes enceintes; il donne de la force à la mère et à l'enfant, il prévient les douleurs, augmente et enrichit le lait. Ceux qui ont fait usage, pensent qu'il est indispensable aux femmes et aux enfants. Il est extrêmement utile avant et après les couches; il prévient la constipation, les hémorroides, les crampes, les enflements de pieds, tristesses, battements de cœur, vomissements, douleurs de dos et des articulations et hémorragies. Il régularise les sécrétions, et égalise la circulation du sang. La grande vertu de ce remède, est dans son infaillibilité et sa délicatesse. Avec lui on peut se passer de toute autre médecine. Un petit exercice en plein air, et une nourriture légère, sont les seuls auxiliaires nécessaires pour conserver la santé.

BEAUTE ET SANTE.

Le blanc, le cosmetique, les savons alcaliques et autres préparations de ce genre dont les femmes font usage pour la figure, altèrent la beauté du teint, resserrent les pores de la peau et arrêtent la circulation du sang. Ces belles couleurs de la santé particulières aux femmes et aux fleurs, disparaissent par degrés et sont remplacées par un teint livide et maladif. La libre circulation d'un sang riche et pur vers les extrêmités, donne, sans autre secours, ces teintes rosées de la beauté, que tout le monde admire, et que personne ne peut expliquer. Cette beauté est un don de la NATURE et non des POUDRES ET SAVONS, elle ne peut exister sans une libre circulation. Alors même qu'une femme serait blanche comme l'albâtre, si elle met du rouge et du cosmétique, et que son sang soit épais et impur, elle n'est pas belle. Que son teint soit brun ou jaune; les sang dans son activité déploie ses riches couleurs sur ses joues et donne à ses yeux cette brillante vivacité de la santé, cette femme est fascinante.

OPINION DES MEDECINS.

Le docteur Townsend reçoit journellement des ordres de médecine de toutes les parties de l'Union.

Nous soussignés, médecins de la ville d'Albany certifions que nous avons en beaucoup de cas prescrit l'Extrait du docteur Townsend, et que nous reconnaissons qu'il c'est une des meilleures préparations de Salsepareille offerte au public.

H. P. PULING, M. D.
J. WILSON, M. D.
R. B. BRIGGS, M. D.
P. E. ELMENDORF, M. D.

Albany, 1er avril 1845.

Encouragés par le grand succès et la vente immense de la salsepareille du Docteur Townsend, une foule d'individus employés par nos communs agents se sont mis à faire de la Salsepareille, des Elixirs des Amers, extraits de Yellow Dock, &c. Ils les mettent généralement dans des bouteilles semblables aux nôtres, et quelques-uns ont volé et copié nos avis. Ce sont des imitations sans valeur qu'il faut éviter avec soin.

RUSES DES CHARLATANS.

Que chacun lise ce qui suit avec attention.

Il y a, dans toutes les villes, une salsepareille décorée du nom de "Salsepareille du docteur Jacob Townsend," quel'on représente comme la véritable, &c. Ceci est faux. Tout en exonérant de toute participation à cette fraude, plusieurs des agents respectables qui vendent cette drogue dans notre pays, nous croyons devoir mettre le public en garde contre la ruse et la mauvaise foi des contrefacteurs, qui ne rougissent pas d'en imposer ainsi à la communauté.

Dans le cours des huit dernières années, le docteur Townsend a dépensé plus de $900,000 pour faire annoncer, dans les papiers publics ou autrement, son inestimable remède qui, dans les Etats-Unis et dans la plus grande partie de l'Univers, a acquis une réputation qui a eu pour résultat une vente immense.

Ce fait a excité la cupidité de quelques hommes sans principes et entr'autres, d'un vieillard nommé Jacob Townsend, qui, depuis plusieurs années fait métier de publier des annonces à bas prix; cet individu s'est adressé aun grand nombre de personnes eur offrant l'usage de son nom pour la vente de la Salsepareille du docteur Townsend, et citant pour preuves qu'il y avait d'immenses profits à réaliser les fortes sommes que nous avons dépensées pour frais de publications. Il s'est adressé, entre autres, à M. Charles Watrous, éditeur du *Jamaica Farmer*, qui a méprisé et rejeté son offre. Moins scrupuleux, MM. H. K. Andrews, l'un des anciens propriétaires de l'onguent de McAllister; Ralph Pomeroy, ex-caissier de la banque de Belleville, N. J., qui n'a jamais racheté ses chiffons; John Skillmann et William Thompson, sous la raison de "Thompson, Skillmann & Co," ont employé cet homme qui les a autorisés à faire usage de son nom, moyennant la modique rétribution hebdomadaire de sept piastres.

AUTRE RUSE.

Nous avons dépensé cinq cents piastres pour faire graver sur acier le portrait du docteur Townsend qui figure sur nos étiquettes, afin de les distinguer des autres et de prévenir toutes méprises.—Aujourd'hui ces hommes font aussi graver sur acier un portrait du vieux docteur Townsend. Que le public soit juge du sens de semblable, et que chacun se souvienne qu'il n'y a de véritable remède que celui qui porte le nom de S. P. Townsend. La vignette gravée sur acier contient le portrait du docteur Townsend, trois figures de femmes et la façade de notre manufacture. La fausse vignette n'a ni les figures de femmes ni la façade de notre manufacture.

☞ Préparé et à vendre par S. P. TOWNSEND M. D., 126, rue Fulton, New-York.—Les personnes qui désireraient se procurer la véritable salsepareille de S. P. Townsend, dont on a tant eu à se louer les depuis trois ans, devront s'adresser au SEUL AGENT, pour la Nouvelle-Orléans,

J. WRIGHT & CO,
20 aout— 151, rue de Chartres

VIN DE BORDEAUX—400 caisses vin de Bordeaux;
25 caisses vin blanc supérieur Haut Sauterne;
17 do do do Haut Barsac;
75 paniers Champagne Al Monsseux;
2 caisses marasquin supérieur;
5 do curaçao do;
10 do liqueurs superfines;
25 paniers saucisses [illegible], en magasin et à vendre par E NOEL & GUIRAUD,
11avril 108, rue Royale

[illegible] EXECUTIF,

[illegible] 18 mars 1851.

[illegible] J. E. Blache, [illegible] d'encanteur, dans et pour la paroisse d'Orléans, pour répondre de la [illegible] de ses devoirs pendant l'année 1847, et reposant sur les propriétés ci-après décrites: une certaine lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et autres améliorations qui en dépendent, situé dans la Municipalité No 3, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Casacalvo, Esplanade, Bagatelle et de la Paix, mesurant soixante-dix pieds face à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent quarante neuf pieds deux pouces et une ligne. La dite portion de terre se composant de la totalité du lot No trois et d'une partie du lot No deux, d'après le plan sur un acte passé pardevant Théodore Guyol, notaire public, le 15 de mai 1847; lequel est enregistré au bureau des hypothèques de la paroisse d'Orléans:

En conséquence, je donne avis à toutes les personnes y intéressées d'avoir à déduire au bureau du secrétaire d'Etat, en la ville de Bâton Rouge, dans un délai de quatre-vingt dix jours après la publication du présent avis, les raisons pour lesquelles les dits bonds et obligations ne seraient pas annulés et cancellés.

[L. S.] Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, en la ville de Bâton Rouge, ce 18 mars 1851, l'an de N. S. et la soixante-quinzième de l'Indépendance des Etats-Unis.

JOSEPH WALKER.

Par le gouverneur,
CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat. 24mars

A LA LOYAUTE.

BUREAU DE PLACEMENT,

RUE TOULOUSE No 112,

Tenu par M. DELALONDRE.

CE Bureau est établi sous le nouveau système français et offre aux ouvriers et aux personnes cherchant de l'emploi, des ressources qu'ils ne trouveraient pas ailleurs et à des prix très modiques. On s'occupe également de la vente et de l'achat des terrains et autres propriétés, et on donne des garanties satisfaisantes pour les dépôts de ce genre.
23jv—1a

150,000 CIGARES DE LA HAVANE des marques les plus nouvelles, tels que Conquête du Mexique, du Soleil, Calhoun, des Deux Mondes, Grand Cartago, Lugardita, Commercio libre, Palmas, Trois Maries, Diadème, Rueda et Dorados, en magasin et à vendre par
FDO DE FUENTES & Co,
17av—6f 22, Vieille Levee

BRANDY—175 pipes cognac La-Rochelle, J & J Proun, Edmond Longpuy, marque de l'Aigle, Connié & Martin, marque Washington, 1re et 4me preuve, à vendre par
F DE FUENTES & CO,
17 av—6f 22, Vieille Levée.

EN GROS ET EN DETAIL, **aux prix de Paris.**

PARFUMERIE DE PARIS.

L. BUSSY,

Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, à sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 122, entre Conti et St. Louis.
24dec—1an

C. GODIN,

LIBRAIRE RELIEUR ET PAPETIER,

No 133, rue de Chartres.

RECU par les derniers arrivages du Havre:
Lamennais—Les Evangiles,
Pelouze et Remy—Chimie Générale,
Girardin—Leçons de Chimie,
Femmes de la Bible, illustrées,
Le Christ, illustré,
Beautés de l'opéra, illustrés.
ABONNEMENTS
A l'Illustration,
A l'Echo des Feuilletons,
Au Journal des Jeunes Filles,
Magasin et Revue Pittoresque, etc.
Fournitures et boites de bureaux.

Atelier de Reliures. 31 mars

A LOUER.—Plusieurs maisons de résidence et plusieurs magasins sur les rues St-Pierre et Ste-Anne, faisant face à la Place Jackson.

Trois maisons à magasins, rue Condé, entre Ste-Anne et Madison.

Deux magasins à trois étages, situées sur la Levée, entre Ursulines et Hôpital.

Une maison de résidence réparée tout dernièrement située rue du Maine, entre Condé et Royale.

Une maison de résidence située rue de la Commune, entre St Jean et St Pierre.

Une maison, rue des Poètes, entre les rues des Grands-Hommes et Craps.

S'adresser à EUG. ROCHEREAU & CO.,
10 av 17 et 19, rue St-Louis

EXTRAIT de bois de Campêche, idem du Brésil do do Hiperuse, idem quercitron,
do do Sapan; campêche en copeaux;
Bois du Brésil et fustic en copeaux,
Couperose, alun, &c. &c.
A vendre en gros par
H BONNABEL, Droguiste,
10av rue Tchoupitoulas, enc. Natchez.

GRAINES de lin entière; do de lin en farine;
do de chanvre, graines d'anis;
do de fenouil, graines de carvi,
do fenugrec grec, etc. etc.
Ces diverses graines sont très fraiches et seront vendues à des prix réduits.
H BONNABEL, Droguiste,
10av rue Tchoupitoulas, enc. Natchez.

EN débarquement du navire Montreal, venant de Bordeaux:
50 quarts de pipes eau de vie de A Camus;
50 octaves do do do
A vendre par EUG ROCHEREAU & CO,
14av 17—19, rue St Louis

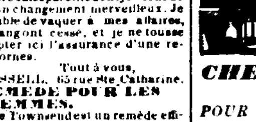

CHERRY PECTORAL

De AYER,

POUR LA GUERISON DES TOUX RHUMES, ENROUEMENTS, BRONCHITES, COQUELUCHE, CROUP ASTHME et CONSOMPTION.

EN offrant au public ce remède justement célèbre pour les maladies de la gorge et des poumons, notre but n'est pas de jouer avec la vie ou la santé des malades, mais d'exposer franchement sous leurs yeux, les opinions de savans distingués à l'égard du *Cherry Pectoral*, et quelques-unes des preuves de son succès, afin qu'ils en puissent juger par eux-mêmes. Nous nous sommes fait un devoir avant tout de n'avancer aucune assertion douteuse et aucun renseignement erroné sur l'efficacité de cette composition, et de faire naître ainsi chez les malades des espérances que les faits ne puissent corroborer.

Plus bas nous citons des preuves de ce que nous avançons, et nous invitons le public à s'en assurer par lui-même, convaincus que ces preuves seront trouvées par tous ceux qui se donneront la peine de questionner en tous points digne de la plus entière confiance et du patronage de tous.

Lettre du Professeur de Chimie et de matière médicale de Bowdoin College:

"Monsieur,—J'ai tardé à vous accuser réception de votre préparation chimique, jusqu'au jour où j'ai pu constater son efficacité dans ma propre famille, et dans celle de mes amis.

"Maintenant, c'est chose faite, et je le reconnais avec une véritable satisfaction, car j'ai employé votre pectoral soit sur des enfants, soit sur des adultes.

"Je me suis convaincu que c'était, ainsi que les ingrédiens qui s'y trouvent le démontrent, un puissant remède contre le Rhume, la Toux et les affections pulmonaires.

PARKER CLEAVELAND, M. D.

Brunswick, Me. 5 février 1847.

Lettre d'un inspecteur des farines de Hamilton, en cette ville:

Lowell, 10 aout 1849.

Dr. J C Ayer:—J'ai été guéri du plus sérieux rhume que j'aie eu dans ma vie par votre Cherry Pectoral, et je ne manque jamais, lorsque l'occasion s'en présente, de le recommander à mes amis.

Votre serviteur, D D EMERSON.

Lisez ce qui suit, et voyez si cette médecine est digne d'être essayée. Ce malade était très faible, et les effets de la médecine sont devenus parfaitement évidens:

Hôtel des Etats-Unis, Saratoga Springs.

Dr. J C Ayer,—Monsieur,—J'ai été affligé d'un douloureuse affection des poumons, et tous les symptômes de la consomption étaient évidens depuis plus d'un an. Je n'avais pu trouver aucune médecine capable d'améliorer mon état jusqu'au jour où j'ai commencé à employer votre Cherry Pectoral. Depuis lors, j'ai été considérablement soulagé, et ma santé a repris peu à peu de ses forces. Maintenant, je suis tout à fait bien.

Grâce à votre médecine, j'ai eu la satisfaction de guérir mon ami, le révérend M Truman, du district de Sumpter, qui avait suspendu ses devoirs paroissiaux par suite d'une sévère attaque de Bronchite.

J'ai le plaisir de vous certifier ces faits, et suis, Monsieur, avec respect, votre serviteur,

J F CALHOUN, de la Caroline du Sud

5 juillet 1849.

Le CHERRY PECTORAL est préparé et vendu par James C Ryer, Chimiste à Lowell, Mass., et par les Droguistes de toutes les localités.

☞ Se vend chez **J. WRIGHT & Co.**
No. 151, rue de Chartres, N. Orléans:
4av—3m—2nem—merc.sam

PORTRAITS AU DAGUERREOTYPE
No 1 RUE DU CAMP
F. MOISSENET

Rail-Road de Carrollton et de la Nouvelle Orléans.—Nouvel arrangement.—Heures des départs.—Ouverture des Avenues, chemins de fer de Louisiana et Napoléon et réduction des prix à dater du 4 février 1850.

Billet pour toute distance au-dessus de l'Avenue Louisiana,	15 cents.
Billet d'enfans de 5 à 12 ans do	10 do
do jusqu'à l'avenue (les enfans moitié prix),	10 do
50 billets pour aller au-delà de l'avenue ou de Carrollton,	$6 00
50 billets jusqu'à l'avenue,	4 00
Abonnements personnels par mois, quelque soit la distance,	5 00

Les chars partent du dépôt de la rue Baronne commeuit

Chars par chevaux 6 1/2h. A. M. 9 1/4 et 11 1/2 P. M.
do à vapeur toutes les heures de 8 h. A. M. à 8 heures P. M.

DE CARROLLTON.

Chars par chevaux—5 h. A. M. 8 h. et 10 h. P. M.
do à vapeur, toutes les h. de 7 h. A. M. à 7 heures P. M.

LIGNE DE LAFAYETTE.

Quelque soit la distance (enfans moitié prix) 10 cts
50 billets, $4 00
Billets personnels par mois, 5 0

Heures de départ.

De Lafayette, en été, 6, 7 et 7 1/2 8 A. M.
De la rue du Canal à 6 1/2, 7 1/2 et 8 A. M.
Do Lafayette en hyver 7 7 1/2 A. M.
Del à rue du Canal 7 1/2 et 8 A. M.

Après ce moment les départs se succéderont toutes les 15 minutes jusqu'à 8 heures du soir, moment où les départs deviennent fixés à 8 1/2, 9, 10 et 11 heures P. M. de la rue du Canal et 8 1/2, 9 1/2 et 10 1/2 de Lafayette. JOHN HAMPSON,
4 fev Ingénieur

Nouveau Système de Vidange

PAR LE MOYEN D'UNE POMPE

Et l'emploi d'une substance qui rend l'opération complètement inodore,

Par B. DURACHER & CO.

Bureaux No 135, encoignure St-Anne et Dauphine et No 2, Passage de la Bourse, entre Douane et Bienville, Nlle-Orléans.

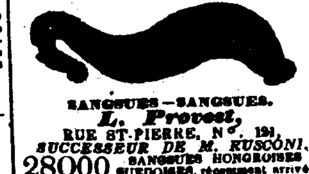

SANGSUES—SANGSUES.

L. Provost,

RUE ST-PIERRE, No 191,

SUCCESSEUR DE M. RUSCONI.

28000 SANGSUES HONGROISES et SUEDOISES, récemment arrivées et à vendre en gros et en détail au grand dépôt central de la rue St-Pierre, 191. 1 mars—1an

ALCOOL—20 barils, 36 degrés, à vendre par P CUSACHS,
11av Enc. Royale et St Philippe.

Avis Judiciaires.

QUATRIEME Justice de Paix, [illegible] de la [illegible] d'Orléans [illegible] de Paix [illegible] rue St-Louis [illegible]

1o—Un îlet de terre situé dans la [illegible] No 2 de cette ville, désigné sous le No 24, composé de 26 lots, de Un @ 26 inclusivement, et borné par les rues Canal, Jackson, St-Jacques et [illegible].

2o—Sept lots de terre désignés sous les Nos de 18 @ 24 inclusivement, de l'îlet No 70, borné par les rues Bienville, Douane, St-Jean et Cortez; situé dans la municipalité No Un de cette ville; lesquels lots de terre se touchent les uns les autres, et ont, au pied américain, les dimensions suivantes: le lot No 18 à 21 pieds 11 pouces de face à la rue de la Douane, le No 19 à 21 pieds, 11 pouces et 1 ligne de face à la même rue; et les lots 20, 21 et 22 ont chacun 23 pieds de face à la même rue, et ont chacun 102 pieds de profondeur; le dit lot No 22 formant l'encoignure des dites rues de la Douane et St-Jean; et les dits lots 23 et 24 ont chacun 30 pieds 8 ½ pouces de face à la rue St-Jean, sur 120 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur. Le tout d'après un plan dressé par Allou d'Hemécourt, en date du 16 février 1849, et d'après un plan dressé par George T. Dunbar, en date du 12 décembre 1848; tous les deux déposés en l'étude de Jules Mossy, notaire public en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions:—Comptant. JOHN L. LEWIS,
26 av—7,17,27 Shérif de la paroisse d'Orléans.

Dr. Souterre vs Mme Vve Muro—No 2916.

EN vertu d'un writ de fifa à moi adressé par l'honorable A Derbès, 4me Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique le mercredi 26 avril 1851, à midi, à la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale,

Une portion de terre située dans la Municipalité No 3 de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Kerlerec, Columbus, Derbigny et Roman, traversant ledit îlet de la rue Kerlerec à la rue Columbus et mesurant, au pied américain, 46 pieds 5 pouces et 9 lignes de face à chacune desdites rues Columbus et Kerlerec, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 314 pieds 10 pouces 9 lignes d'une rue à l'autre; ladite portion formée de la réunion des lots Nos 11, 12, 13, 24, 25 et 26 de l'îlet No 9, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

FRANCIS MOUNEY,
26av—3fen20) Constable

Louis Chauvin Delery versus ses créanciers—No 24,075.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers du susdit insolvable et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours de la présente publication, les raisons pour lesquelles le cinquième tableau provisoire présenté par Bernard Boulié, syndic dudit insolvable, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit tableau.

Par ordre de la Cour. A. BOISBLANC,
26avril—3en10 Député Greffier

Pierre Lee et als. vs la terre de John Rellen.

BUREAU DU SHERIF—Etat de la Louisiane—Cour du Cinquième District judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse Intérieure de La fourche—A John Rellen et à tous ceux que cela peut concerner—Sachez:—Que conformément à un ordre de saisie provisoire à moi adressé par l'honorable Cour du Cinquième district, siégeant dans et pour la paroisse Intérieure de Lafourche, dans la cause ci dessus intitulée: J'ai saisi le 22 mars 1851, un certain morceau de terre, situé dans la susdite paroisse, sur la rive droite du Bayou Lafourche, à environ 25 milles au dessous de la ville de Thibodaux, ayant 17 1/2 arpents de face, borné en haut par les terres de Madame Crops et en bas par celles de Mme Augeron.

Vous êtes par ces présentes, notifiés d'avoir à présenter vos oppositions et les raisons motivées à ladite cour, dans les trente jours à partir du 21 mars 1851, pourquoi la propriété saisie ne serait pas vendue selon la demande des pétitionnaires, pour satisfaire à la somme de treize cent quarante-neuf piastres et demie, étant le montant auquel ont été adjugées à une vente faite au rabais par l'inspecteur des levées, chemins &c. du 9ème arrondissement de cette paroisse, les réparations à être faites à ladite propriété et les frais de ce procès, conformément à la section 30 d'un acte de la Législature de cet Etat intitulé: "Acte relatif aux chemins et levées, approuvé le 7 février 1829.

Thibodeaux, ce 23 mars 1851.

25av—8 M. BOURG, Shérif

No 10,977.—(p.c)—Thomas Duplessis vs. ses créanciers et les créanciers de Thomas et James Duplessis.

ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de Thomas et James Duplessis ait lieu au bureau de Ant. Doriocourt, Esqr, notaire public, le lundi 28me jour d'avril 1851, à 10 heures A. M., à l'effet de nommer un syndic au lieu et place de Joseph LeCarpentier décédé.

Par ordre de la Cour—Bureau du Greffier, Nouvelle-Orléans, ce 14 avril 1851.

CHS. WEYSHAM,
18 av—3fen10) Dep. Greffier

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que James Robb a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession de feu Dr Small, décédé intestat:—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, de déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, J O CHALON,
18av—3en10 Député Greffier

CINQUIEME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—Attendu que John Henry Bruns a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession de feu Henry Block, enfant mineur de Wm Block, décédé—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, J O. CHALON,
11 avril—3,en10) Députe Greffier.

Angèle Duplessy vs Mlle Jeanne, f c l—No 5821.

EN vertu d'un ordre de saisie-exécution à moi adressé par l'honorable P. Coudrain, Cinquième Justice de Paix, pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, à mon magasin de dépôt, rue de l'Esplanade, No 27, samedi le 3 mai 1851, à midi:

Un lot de meubles saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

MIGUEL HERNANDEZ Jr,
22av—3fen10) Constable

ETAT de la Louisiane—Première Cour de District de la Nlle-Orléans—Moi, Alfred Rousseau, greffier de la 1re Cour de District de la Nouvelle-Orléans, certifie par le présent que le 3 avril 1851, jugement a été rendu en cette Cour dans l'affaire de Caroline Matthews, épouse de Moses W. Jenks, contre son mari, dans les termes suivans, savoir:

La Cour, considérant l'évidence et la loi dans cette affaire,

Ordonne, adjuge et décrète que la demanderesse Caroline Matthews, épouse de Moses Webb Jenks, soit séparée de biens de son dit mari Moses Webb Jenks, le défendeur, et que les esclaves Orline et Olive, Mary et Lucy, soient reconnus la propriété individuelle de la demanderesse; en outre que la dite demanderesse recouvre du défendeur la somme de seize cents piastres provenant de la vente des esclaves Mars, Elizabeth et Hewes, reçue par le dit défendeur, et qu'il paye les frais du procès, avec les priviléges et hypothèques accordés par la loi aux femmes mariées, réservant aux créanciers du défendeur le droit de rejeter la dite réclamation quand ils le jugeront convenable.

Jugement rendu 3 avril 1851. Signé 9 avril 1851,
JOHN C. LARUE, Juge.

En foi de quoi j'ai signé et apposé le sceau de la 1re Cour de District de la Nlle-Orléans, en le présent de N. S. mil-huit-cent cinquante un, et la 75ème de l'Indépendance des Etats-Unis.

17 av—3 ALF. ROUSSEAU, Greffier.

Bureau du Recorder.
MUNICIPALITE No UN.

AVIS est par le présent donné que l'assesseur d'Etat du 2e district de la Municipalité No Un vient d'achever les rôles d'assessment pour l'année 1850 et qu'ils resteront ouverts au bureau du contrôleur, où ils pourront être examinés de 9 heures à 2 heures tous les jours, les dimanches exceptés, pendant trente jours à partir de ce jour.

Nlle-Orléans, 14 avril 1851,
14 av—30f JOSEPH GENOIS, Recorder.

A louer à bon marché.

Une maison convenable pour une grande famille, ayant quatre appartements, deux cabinets, galerie fermée, cuisine, chambre à domestiques, &c. &c.

La dite maison est située rue St-Ferdinand, No 67, entre Craps et Amour. Pour plus amples renseignements, s'adresser à PIERRE POUTZ,
4av 93, rue de la Douane

EN débarquement des navires Medistor, de Bordeaux et Mortimer Livingston du Havre,
10 demi-pipes } United Propriétor,
40 quarts do } pâle Brandy
22 quarts-pipes } pâle Brandy
21 huitiemes do } Bordeaux
24 barriques Haut-Sauterne 1847,
28 do vin rouge Macau,
100 caisses 12 bout. St Lambert,
25 do 12 do Pontet Canet,
25 do 12 do Yquen,
17 caisses de 100 ½ boites sardines,
5 do 230 ¼ do do,
2 do 100 ½ do petits pois,
150 paniers champagne, marques: Côte du Montet, Aigle, Cygne et Couronne.
THOMAS PINET & CO,
14 av 29, rue Conti.

EN débarquement du navire Montréal, de Bordeaux,
60 barriques vin rouge Queyries,
35 caisses fruits au jus assortis,
500 boites champignons au naturel,
700 demi do do,
10 paniers bouteilles à cachet Madère et Ceguac,
A vendre par FERBOS FRERES,
14 av—15f Nos 247 et 249 Royale, enc Dumaine.

CHAMPAGNE—175 caisses vin de champagne, dans les magasins de la Douane, à vendre par FERBOS FRERES,
14 av—15f Nos 247 et 249, Royale enc. Dumaine.

A bord du navire Montréal, venant d'arriver de Bordeaux,
90 caisses de 12 bouteilles cerises à l'eau-de-vie,
20 barriques vin rouge St-Emilion Médoc,
20 do do St-Julien do,
21 do do Bourg do,
42 do do Côtes de Bourg Médoc,
100 do do Bourg 1er cru do,
30 do do Millon Pauillac do, 1847,
12 do do Tronquoy, Lallande, St (Seurin et Cadourne,
12 do do Bodekin Léognan 1846,
20 do do Cantenac Médoc Veuve Bachelot,
45 barils vin blanc Ht-Sauterne,
A vendre par A. CARRIERE,
11 av 25, Vieille Levée,

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Montréal, venant de Bordeaux—
12 demi pipes eau de vie de Castillon.
110 barriques vin rouge; 10 barriques vin blanc,
110 barils vin blanc. G. M. LUCAS,
15 av 30, Bienville.

CHAMPAGNE—100 paniers nouvellement reçus par le navire Old England, du Havre, dans les magasins de la Douane et à vendre par
J Y DE EGANA,
15av 47, rue Bienville

VIN de Bordeaux—60 barriques en débarquement du navire Montréal, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
15 avril 30, Vieille Levée

VIN ROUGE—250 caisses vin rouge en débarquement du navire Montréal, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
15 av 30 Vieille Levée

PRUNES—25 caisses prunes sèches en jarres, en débarquement du navire Montréal, et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
15 av 30, Vieille Levée

Dr. P. BLANCHARD

Chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, **Rue Royale, No 104**, au premier, entre les rues Conti et St-Louis vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane. 28 ja

C. RABASSE

Dentiste de Paris

AYANT composé un ODONTALGIQUE qui guérit radicalement les maux de dents et arrête la carie, a l'honneur d'en faire part à ses clients et d'offrir ses services aux personnes qui pourront en avoir besoin.

Ainsi maintenant: plus d'extraction, plus de souffrances, et préservation certaine et facile.

☞ Il va continuer ses voyages comme il les faisait auparavant. 16 avril—15 v et 1 an c

CAFE de la Havane—100 sacs à vendre par
S VALIA,
11 av 27, rue de la Commune

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

1o—[illegible] Trémé, [illegible] Lots de Terre [illegible] rue Prieur et Johnson, sur une profondeur de 75 pieds.

2o—Cinq lots désignés par les Nos 2, 3, 4, 5 et 6, de l'îlet No 11, et mesurant, savoir:

Le lot No 2, 29 pieds 9 pouces 7 lignes de face à la rue d'Orléans, entre les rues Prieur et Johnson, sur une profondeur de 75 pieds.

Les lots Nos 3 et 4, chacun 30 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue d'Orléans, entre les rues Prieur et Johnson, sur une profondeur de 75 pieds.

Le lot No 5, 27 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue d'Orléans, entre Prieur et Johnson, sur une profondeur de 75 pieds.

Et le lot No 6, 25 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Ste-Anne, entre les rues Prieur et Johnson, sur une profondeur de 79 pieds 2 pouces 7 lignes.

4o—Trois lots désignés par les Nos 5, 6 et 7, de l'îlet No 12, mesurant chacun 22 pieds de face à l'encoignure des rues St-Pierre et Orléans, entre les rues Prieur et Johnson, sur une profondeur de 114 pieds 5 pouces 6 lignes.

Le tout conformément à un plan dressé par Henry Moelhausen, architecte et arpenteur, le 9 juin 1848, et déposé en l'étude de Lucien Hermann, notaire.

Termes et Conditions—Un quart comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets sans endossement, assurés par hypothèque, et, en cas de non paiement portant intérêt à raison de huit pour cent l'an, depuis l'échéance jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente par devant Theo. Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs. 26 avril

Superbes Meubles, Tableaux de prix, Vins fins, Esclaves de valeur, et une excellente Voiture de famille avec un Cheval.

PAR J. A. BEARD & MAY.

LUNDI, 5 mai, il sera vendu à l'encan, en commençant à 11 heures, à la résidence de John Winthrop, No 81, rue Royale, sans réserve,

Tout l'entier AMEUBLEMENT de ladite maison, consistant en une grande variété de chaises, tables, belles glaces, armoires, bois de lit et garnitures de lit, tapis, pendules, rideaux, glaces bohémiennes, &c. &c.

AUSSI—Une jolie collection de TABLEAUX, parmi lesquels deux du cabinet des Chevaliers de Malte; l'un représente la décapitation de St Jean Baptiste, et l'autre la mort d'Absalon.

AUSSI—Un magnifique PORTRAIT D'HOGARTH, par sir James Thornhill,—original positif.

AUSSI—Environ 1500 bouteilles de VINS, des meilleurs choix de Madère, Sherry, Bourgogne, rouge et blanc de Porto, &c. La liste des vins sera vendue le mardi 6, à midi.

AUSSI—Le BAIL de la maison, du 1er novembre prochain, avec privilège de le renouveler pour un an de plus.

Un grand PIANO de Pleyel, en bois de rose, bel instrument d'un son remarquable. Il sera vendu à deux heures.

— Immédiatement après: —

L'esclave JANE, d'environ 36 ans, excellente cuisinière, l'une des meilleurs blanchisseuses et repasseuses de la ville; elle sera vendue avec la condition de ne pas quitter la ville; et l'esclave ANNETTE, d'environ 19 ans, femme de chambre et servante, toutes deux acclimatées.

La maison sera ouverte à l'inspection le samedi précédent. Les esclaves seront vus à midi.

AUSSI—En même temps, une VOITURE de famille et un beau CHEVAL.

Les conditions et les détails seront donnés dans les catalogues, et les meubles pourront être examinés. 26 avril

Goëlette NEW-YEAR à l'encan.

PAR ANTHONY FERNANDEZ,

Bureau No 59, rue Toulouse.

MARDI prochain, 29 du courant, au vieux Bassin, à quatre heures et demie de l'après-midi, il sera vendu, sans réserve aucune, la goëlette NEW-YEAR, de vingt-cinq tonneaux, avec ses voiles, ancres, chaînes, cables, et tous ses apparaux, telle qu'elle se trouve au vieux Bassin, ou l'on peut la voir; le tout d'après l'inventaire qui sera exhibé au moment de la vente; la goëlette est en très bon état.

Conditions:—comptant. 25 av

VENTE A CREDIT ET SANS COMPTANT D'UNE PROPRIETE A L'ENCOIGNURE OUEST DES RUES BOURBON ET ST-PHILIPPE.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

JEUDI 1er mai, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis—

Un lot de terre formant l'encoignure ouest des rues Bourbon et St Philippe, et mesurant au pied français, 56 pieds de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 90 pieds et face à la rue St-Philippe. Ensemble avec les maisons, ainsi que toutes les améliorations en dépendent, et 22 actions du fond capital de l'Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane qui y sont attachées.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un prêt sur action de $4834 50|100 à ladite Banque Consolidée payable par quotité de $241 20|100 le 1er jour de chaque année, et de la contribution annuelle pendant 15 années de $13 z payable le 1er juin; l'intérêt sur le prêt au taux de chaque réduction de prix de l'adjudication, un crédit pour la balance du prix de l'adjudication, un crédit de 1 et 2 ans en billets garantis par hypothèque spéciale.

L'acte de vente pardevant A. Ducatel, notaire public. 25av

GRAND TERRAIN AVANTAGEUSEMENT SITUE A L'ENCOIGNURE DES RUES REMPARTS ET ESPLANADE, ET TRES CONVENABLE POUR UNE RESIDENCE AGREABLE.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

JEUDI 1er mai 1851, à midi, il sera vendu, à la Bourse St-Louis

Un lot de terre mesurant 60 pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur de 100 pieds mesure française; ensemble 60 actions de la Banque des Citoyens qui y sont attachées. Il n'y a pas de terrain mieux situé pour une résidence de famille.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un stock-note (prêt sur action) en faveur de la Banque des Citoyens de $3,160 16 le 1er novembre 1851, et remboursable annuellement selon les conditions de sa charte.

Pour le reste de l'adjudication—Un quart comptant, et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur la dite propriété. Les billets qui ne seront pas payés à leur échéance porteront intérêt aux taux de 8 p0 par an jusqu'à parfait paiement, et ce, comme clause pénale seulement. 25 avril

Charpentier, Macon, Forgeron et Mecanicien de valeur.

Vente par ordre de Cour.

PAR BONNEVAL & BENIT.

Bureau No 54, rue Toulouse.

IL sera vendu à l'encan le mardi, 27 mai, à midi, à la Bourse St-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable J N Lea, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 22 avril 1851, dans l'affaire de la mineure Estelle Elizabeth Scott:

JEAN BAPTISTE, nègre âgé d'environ 27 ans, excellent CHARPENTIER, MAÇON, FORGERON et MÉCANICIEN.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale sur l'esclave et intérêt à raison de huit pour cent par an, de leur échéance jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente par devant Amédée Ducatel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

25 avril—26,16,24,26,27

Grande vente de la succession Harman.

Propriétés améliorées et vacantes, situées à la Nouvelle-Orléans et à Carrollton, pour clore la dite succession.

PAR J. A. BEARD & MAY.

LUNDI et mardi, 28 et 29 avril 1851, il sera vendu, à midi, à l'Arcade de Banks, sans réserve, pour clore la succession de feu Thos L. Harman, les propriétés ci-dessous décrites, situées à la Nouvelle-Orléans et à Carrollton. Les propriétés de Carrollton seront vendues lundi, et les propriétés de la Nouvelle Orléans mardi, comprenant 60 lots de terre de choix dans les meilleures locations de Carrollton, savoir:

1o—CINQ LOTS DE TERRE dans l'îlet 90 B., borné par le Rail Road et les rues Adams, Columbus et Penn, et désignés sous les Nos 6 7 8, 9 et 10.

2o—VINGT DEUX LOTS DE TERRE dans l'îlet 20 C., borné par les rues Second, Columbus, Adams et Peno, comprenant l'îlet entier et très convenable pour un jardin ou une résidence.

3o—QUATRE LOTS DE TERRE dans l'îlet 12 C., borné par les rues Third, Zimpel, Monroe et Jefferson, désignés sous les Nos 7, 8, 11 et 12.

4o—DEUX LOTS DE TERRE dans l'îlet 14, bornés par les rues Levée, Monroe, Mary et Front, désignés sous les Nos 39 à 40.

5o—TROIS LOTS DE TERRE dans l'îlet 43 J., borné par les rues Jefferson, Cambrone, Third et Zimpel, désignés sous les Nos 20, 21 et 22.

6o—VINGT UN LOTS DE TERRE dans l'îlet 43 K, borné par les rues Jefferson, Cambrone, Zimpel et Fourth

Conditions pour les propriétés ci-dessus—Un tiers comptant, balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant 5 0|0 d'intérêt du jour de la vente.

Actes de vente pour lesdites propriétés à l'option des acquéreurs, soit devant M. Porter notaire public, à Carrollton, ou Th Guyol, notaire public à la Nouvelle-Orléans, aux frais de acheteurs.

Les propriétés situées à la Nouvelle-Orléans comprennent:

1o—UN BEAU LOT de terre portant le No 5, d'après un plan exposé à l'Arcade Banks, mesurant 25 pieds 5 pouces face à la rue Villeré, côté ouest, par 121 pieds de profondeur entre lignes parallèles, s'ouvrant sur une allée de 15 pieds de largeur dans le fond.

2o—QUATRE LOTS DE TERRE, dans la 2me municipalité, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Camp, Lafayette et Girod, numérotés, d'après le plan original, 13, 14, 15 et 16, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, comprenant quatre magasins à quatre étages avec façade en granit, construits avec d'excellens matériaux. Les lots mesurent 21 pieds 4 pouces 4 lignes, face à la rue des Magasins, par 171 pieds 1 pouce de profondeur, entre lignes parallèles et s'ouvrant dans le fond sur une allée de 20 pieds, commun avec les lots des rues Camp et Magasins.

3o—UN CERTAIN LOT DE TERRE avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Julia, St-Joseph, Magasin et Foucher et désigné sous le No 5. Ledit lot mesure 24 pieds 4 pouces 2 lignes, face à la rue Julia par 120 pieds de profondeur. Les améliorations se composent d'un beau magasin à 4 étages avec façade en granit.

4o—CINQ LOTS DE TERRE, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St-Charles, Hevia et Poydras, suivant le plan et avec toutes les améliorations qui s'y trouvent. Chaque lot mesure 25 pieds, face à la rue Carondelet, par 120 pieds de profondeur et sont désignés par les Nos 1, 2, 3 4 et 5. Le lot No 1 forme l'encoignure Carondelet et Hevia.

5o—UN VASTE MAGASIN, occupé, en ce moment, par les inspecteurs de tabac, rue Delord, vis-à-vis la fonderie de MM. Leeds & Co., mesurant 253 pieds face à la rue Delord, par une profondeur de 116 pieds et face à la rue Foucher, ayant une allée commune de 8 pieds dans le fond.

6o—DEUX CERTAINS LOTS DE TERRE, Nos 12 et 13, rue Suzette, entre les rues Nouvelle Levée et Tchoupitoulas, mesurant chacun 22 pieds 9 pouces face à la rue Suzette, par 150 pieds 10 pouces de profondeur.

Conditions pour la vente des propriétés de la ville.—Un quart comptant, balance à 1, 2 et 3 ans, en billets portant hypothèque sur la propriété et intérêt à raison de 6 pour cent par an du jour de la vente à l'échéance ou 8 pour cent jusqu'à parfait paiement.

Les propriétés seront assurées et la police transmise aux vendeurs.

Les billets seront divisés en coupons à la convenance des parties.

Actes de ventes pour les propriétés de la ville, pardevant Theo. Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Toutes les ventes devront être terminées dans les dix jours suivant l'adjudication; dans le cas contraire les propriétés seraient revendues à la folle enchère des acquéreurs après trois insertions, dans les journaux de la ville, sans autre avis ou défaut légal. 23 av

ANS. Z. CAVELIER L. F. MAXENT

CAVELIER & MAXENT,

Rue Royale, No 189,

INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de O. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et en caisses. 8 jan

SEL D'EPSOM—20 barils à vendre par
P CUSACHS,
8av Enc. Royale et St Philippe

VENTES DE CE JOUR.

[illegible]

[illegible] 1o—Un lot de terre situé dans l'îlet borné [illegible] avec toutes les améliorations qui en dépendent.

2o—Deux lots de terre contigus à la belle propriété de Mme L. A. Caldwell, et situés dans l'îlet borné par les rues des Champs-Elysées, Victoire, Moreau et Marigny, désignés par les Nos 1 et 2, les dits lots mesurant chacun 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue des Champs-Elysées, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes. Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse plusieurs jours avant la vente.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur les dites propriétés. Les dits billets seront divisés par coupons à la convenance des héritiers, et en cas de non paiement à leur échéance, porteront intérêt au taux de huit pour cent par an, jusqu'à parfait paiement et ce comme clause pénale seulement.

Les actes de vente pardevant A. Chiapella, notaire public, aux frais des acquéreurs.
27m—4,16,24,25,26

Belles propriétés améliorées à long termes. Terrain vacant sur la rue Marigny près de la Levée. Domestiques de maison, etc.

Succession de feu J. B. Zénon Cavelier,

ACTION EN PARTAGE.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

EN VERTU d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 13 février 1851, il sera vendu en vente publique, samedi 26 avril 1851, à midi, dans la Bourse de la Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte de la dite succession, les propriétés et esclaves ci-après décrits:

PROPRIETES FONCIERES.

1o—Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Royale, Toulouse, St-Pierre et Bourbon, mesurant trente sept pieds quatre pouces et cinq lignes de face à la rue Royale, sur une profondeur irrégulière d'environ 128 pieds plus ou moins, et ouvrant sur la ligne du fond, de manière à donner à cette dernière ligne soixante-seize pieds ou plus. Ensemble une grande et belle maison en briques, à trois étages, solidement construite, cuisine, chambre à domestiques, et toutes les améliorations qui en dépendent. Cette propriété a toujours été la résidence du défunt.

2o—Un lot de terre contigu au terrain ci-dessus décrit et mesurant vingt-six pieds onze pouces de face à la rue Royale, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles. Ensemble une belle maison en briques, à trois étages, cuisine, chambres à domestiques, etc., etc. et toutes les améliorations qui en dépendent.

3o—Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Levée, Chartres, Jefferson et Toulouse, mesurant trente quatre pieds quatre pouces et une demi-ligne de face à la rue Toulouse, sur une profondeur de soixante-treize pieds trois pouces et deux lignes d'un côté, et soixante-treize pieds de l'autre côté, entre lignes parallèles. Ensemble une maison en briques à deux étages, cuisine, chambres à domestiques, etc., et toutes les améliorations qui en dépendent.

4o—Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Conti, St-Louis, Royale et Bourbon, mesurant vingt-sept pieds et sept lignes de face à la rue Conti, sur une profondeur de soixante treize pieds et neuf pouces entre lignes parallèles. Ensemble une jolie maison en briques, à trois étages, cuisine, chambres à domestiques, etc. Cette propriété porte le No 94 et a droit à un passage commun ouvrant sur la rue Bourbon, mesurant trois pieds huit pouces et quatre lignes de face à la dite rue.

5o—Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Marigny, Victoire, Levée et Champs-Elysées, mesurant vingt-trois pieds trois pouces de face à la rue Marigny, sur une profondeur de cent pieds, et vingt-trois pieds cinq pouces et six lignes sur la ligne du fond. Ce terrain est à deux pas de la rue de la Levée.

ESCLAVES.

6o—JACQUES alias Loiseau, nègre âgé d'environ 34 ans, domestique de maison, un peu tonnelier et charpentier, bon à tout.

7o—CHARLES, mulâtre, âgé d'environ 63 ans, bon cuisinier.

8o—AUGUSTE, nègre âgé d'environ 40 ans, bon domestique de maison.

9o—ANTOINE, nègre âgé d'environ 29 ans, bon domestique de maison et de salon.

10o—JEAN, nègre âgé d'environ 27 ans, très bon cuisinier.

11o—PAUL, nègre âgé d'environ 13 ans, petit domestique de maison, très intelligent.

12o—CLAIRE, négresse âgée d'environ 25 ans, domestique de maison, un peu blanchisseuse et repasseuse, ensemble son enfant âgé de deux mois.

13o—LUCIANNE, griffonne, âgée d'environ 35 ans, bonne domestique de maison, couturière, blanchisseuse, repasseuse et gardienne d'enfans, etc., ensemble son enfant, âgé de 3 mois.

14o—ADELINE, griffonne âgée d'environ 26 ans, domestique de maison, bonne couturière, sachant tailler et coiffer, ensemble son enfant mâle Dekord, âgé de deux ans environ.

15o—REBECCA, négresse âgée d'environ 43 ans, domestique de maison.

16o—MARIE, jeune négritte, âgée d'environ 11 ans, domestique de maison.

17o—ANTHONY, griffe âgé d'environ 23 ans, bègue, domestique de maison.

Termes et conditions.—Pour les propriétés foncières un tiers comptant, et le reste à un crédit de 1 et 2 ans. Pour les esclaves un tiers comptant et le reste à un crédit de six et douze mois. Tous les billets provenant de cette vente seront divisés en coupons, seront endossés à la satisfaction des exécuteurs testamentaires, et seront garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés et les esclaves, et en cas de non paiement à leur échéance, ils porteront intérêt à raison de huit pour cent par an jusqu'à parfait paiement, et ce comme clause pénale seulement.

Les actes de vente par devant A. Chiapella notaire public, aux frais des acquéreurs
24 mars—4,8,19,23,24,25,26

Succession d'Alexandre Edouard Cuvillier.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

EN vertu de deux ordres de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 20 février et 21 mars 1851,

Il sera vendu samedi, 26 avril 1851, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, les esclaves suivans, savoir:

MARIE, négresse âgée d'environ 66 ans, adonnée à la boisson.

HELENE, mulâtresse âgée d'environ 34 ans, très bonne cuisinière, blanchisseuse et couturière, adonnée à la boisson.

CORA, mulâtresse âgée d'environ 16 ans, garantie des vices et maladies prévus par la loi, à l'exception du marronnage.

Conditions—Pour les esclaves Mary et Hélène, un an de crédit, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque jusqu'à parfait paiement, pour l'esclave Cora comptant.

Les actes de vente pardevant A. Dreyfous, notaire public. 27ma—15 et 26av

VENTES A L'ENCAN.

Vente par ordre des Gardiens du port.

PAR MORPHY & NEVIUS.

D. E. MORPHY, Encanteur.

LUNDI, 29 avril, à 11 heures, il sera vendu par ordre et sous l'inspection des gardiens du port au No 55, rue de la Commune, pour le compte de qui il appartiendra, les articles suivants, avariés W L C, savoir:

22 caisses sauce tomates, 30 caisses sauce pimentée, 40 caisses ketchup aux noix, 10 caisses fromage Sage, 4 caisses d'une doux. boîtes homards, 10 do de 20 boites saumon, 18 caisses sirop limon

Endommagés à bord de la barque LUCY ANN, dans son voyage de Boston à ce port.

Conditions—Comptant. 26 avril

Esclaves—Esclaves.

PAR MORPHY & NEVIUS.

D. E. MORPHY, Encanteur.

MERCREDI, 30 avril, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, trois esclaves de prix, savoir:

NELSON, nègre d'environ 33 ans, travailleur aux champs, bûcheur et laboureur.

GINNY, négresse âgée d'environ 30 ans, bonne ramasseuse de coton et blanchisseuse.

PATIENCE, négresse d'environ 37 ans, bonne en général pour le travail d'une maison et travaillant aux champs.

Ces esclaves ne sont pas vendus à cause de défaute, attendu qu'ils sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi, mais simplement parce que leur propriétaire a besoin d'argent.

Conditions—Comptant. 2dav

Propriété de valeur au Faubourg Tremé.

Vente positive et sans réserve.

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

Bureau, rue Toulouse. No 59.

SAMEDI prochain, 3 mai, à midi, à la Bourse St-Louis, il sera vendu les propriétés suivantes, pour cause de départ.

1o—Deux lots de terre, compris entre les rues St-Pierre, Villeré, Robertson et la Promenade de Carondelet, désigné par les Nos 3 et 5 dans l'îlet No 66, d'après un plan fait par L. Surgi, ingénieur civil, le 28me jour de février 1849 et déposé au bureau du shérif pour référence; chacun des dits lots de terre mesure au pied américain, 24 pieds 3½ lignes de face à la Promenade du Canal Carondelet et 23 pieds 11 pouces et 6 lignes dans le fond, par les profondeurs suivantes: savoir: le lot No 3; 62 pieds 9 pouces et 6 lignes, sur la ligne qui le sépare du lot No 1 et 61 pieds 8 pouces et demi sur la ligne qui le sépare du lot No 5, et le lot No 5 a 64 pieds 8 pouces et demi, sur la ligne qui le sépare du lot No 3; et 66 pieds 6 pouces et 2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 7; sur le lot No 5 se trouvent une maison neuve de deux appartemens, une cuisine de deux appartemens, citerne, &c. Le terrain No 3 est entouré.

2o—Un lot de terre, situé rue Johnson, entre les rues St Philippe et Ursulines, banquette à l'ombre, sur la terre la plus élevée du faubourg Tremé, mesurant 30 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Johnson, sur 147 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles, avec une maison de 4 appartements, deux cabinets et galerie, avec une cuisine de 4 appartemens, puits, citernes et barriques à eau, contenant ensemble 6,000 gallons, pigeonniers, poulailler, latrines et caves, le tout en très bon ordre et tout neuf; la maison est assurée pour $1,500.

3o—Un terrain rue St Philippe, dans le même îlet, entre les rues Johnson et Galvez, mesurant 30 pieds de face à la rue St Philippe, sur 100 pieds de profondeur. Ce terrain, ainsi que la propriété ci-dessus, est renfermé par les rues Ursulines, Galvez, St Philippe et Johnson, terre des plus hautes du faubourg Tremé.

4o—Un lot de terre, au faubourg Tremé, renfermé par les rues Johnson, Prieur, Orléans et Ste Anne, mesurant 30 pieds de face à la rue Ste Anne, 30 pieds de large dans le fond, sur une profondeur de 80 pieds 4 pouces du côté le plus près de la rue Johnson, et de 80 pieds un pouce et six lignes du côté le plus près de la rue Prieur, mesure américaine.

Conditions à la vente.

Les actes de ventes aux frais des acquéreurs, pardevant A Chiapella, notaire public. 29av

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu lundi, 28 avril 1851, à cinq heures de l'après-midi, rue Dauphine, entre Ste-Anne et Dumaine,

Un lot de meubles meublant, consistant en lits, chaises, tables, matelas, glaces, batterie de cuisine, etc. etc.

Conditions—Comptant. 26av

Clémence Lafargue femme de E. Dessommes vs Stanislas L. St-Cyr, exécuteur testamentaire et al. *pour un partage*.

Succession de veuve A. Lafargue.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu, jeudi 15 mai 1851, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:

En vertu d'un jugement rendu par l'honorable J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, le 3 avril et signé le 6 avril 1851,

Les esclaves ci-après décrits, savoir:

Maria, griffonne âgée d'environ 33 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.

Edouard, son fils, âgé d'environ 17 ans.

Alida, sa fille, griffonne âgée d'environ 10 ans et demi.

Louise, quarteronne d'environ 16 ans et demi.

Malvina, négresse âgée d'environ 40 ans, cuisinière et blanchisseuse, étant enclin à la boisson.

Conditions—Moitié comptant, et la balance à un crédit de 6 mois, en billets endossés à satisfaction, garantis par hypothèque sur les esclaves vendus, lesquels billets porteront 8 pour cent d'intérêt en cas de non paiement à échéance.

Les actes de vente par devant A. Boudousquié, notaire public. 18 av [illegible], 25, 30 et 15

VENTES DE CE JOUR.

[illegible] PAR [illegible]

[illegible]

Propriétés de [illegible] de départ.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 26 avril [illegible], à midi, à la Bourse St-Louis—

JENNY, négresse âgée d'environ [illegible] ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, et fortement recommandée. La dite esclave parle le français, l'anglais et l'espagnol.

Conditions—comptant.

Acte de vente pardevant F. Percy. 24av

Terrains situés à la Baie St-Louis, faisant face au Golfe, et près du Nouveau wharf de Broadwell.—Vente sans réserve.

PAR BONNEVAL & BENIT.

Bureau rue Toulouse, No 54.

IL sera vendu à l'encan le samedi 26 courant à midi, à la Bourse St-Louis,

Huit grands morceaux de terre, situés à la Baie St-Louis, à une petite distance du nouveau wharf, désignés par les Nos 1 à 8, mesurant chacun 91 pieds 9 pouces de face au Golfe du Mexique, sur une profondeur de à peu près 14 arpents. Le tout d'après un plan qui sera exposé à la Bourse St-Louis.

Conditions:—Moitié comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété.

Les actes de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs.

La vente sera faite sans aucune réserve. 12av

Coiffeuse par besoin d'argent.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi 26 avril 1851, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:

La mulâtresse PALMYRE, âgée d'environ 18 ans, avec son enfant de 4 mois—Palmyre est coiffeuse et repasseuse, gardienne d'enfant et domestique, garantie sous tous les rapports.

Conditions—Moitié Comptant et la balance à 6 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque. 24av

Quincaillerie française.

PAR BERNARD TURPIN, ENCANTEUR

SAMEDI, 26 courant, à dix heures et demie, il sera vendu à l'encan au No 94, rue Vieille Levée, pour compte de qui il appartiendra,

16 1/2 douzaines serrures françaises 4 pouces;
13 1/2 do do do 5 do;
24 do do do 6 do;
3 do do do
4 do porte cadenas;
4 do tenailles à charpentier;
195 targettes;
8 demi grosses pitons à vis.
12 douzaines tirebourres assortis.
Conditions—Comptant 24av

Ventes a l'encan.

Vente péremptoire et au comptant d'une très belle résidence dans la ville de Lafayette, à l'encoignure des rues Jackson et Chesnutt.

PAR N. VIGNIE.

MARDI, 29 avril, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks,

Un lot de terre dans l'îlet formé par les rues Jackson, Chesnutt, Philippe et Plaquemine, mesurant environ 64 pieds de face à la rue Jackson, sur une profondeur de 125 pieds et face à la rue Chesnutt, ensemble une élégante maison neuve couverte en ardoises, et érigée sur des piliers en brique de 7 ½ pieds de hauteur. La dite maison contient six grandes chambres, deux cabinets, galerie sur les quatre côtés, cuisine haute contenant 12 pièces, latrines, cuves, etc. Le tout conformément au plan maintenant exposé.

Conditions:—Comptant. 26 av

Vente à l'enchère des dames

Riches Porcelaines de Sèvres, Verreries, etc.

PAR VINCENT & Co.

J. E. TOURNE, Encanteur.

LUNDI 28 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu au No 20, rue des Chartres, près de l'encoignure Conti, un grand assortiment de PORCELAINE DE SEVRES, consistant en services pour le dîner, le déjeuner, le thé, café, toilette et tête à tête, unis, peints et dorés; grandes coupes dorées et peintes, avec inscriptions et devises. Verres taillés vrai cristal; verres bohémiens peints; une très grande variété de cristaux taillés, pour la table et usage de famille; lampes et girandoles de toutes variétés; plateaux à thé en mosaïque, bronze, de rése en argent, etc., etc.

La vente sera continuée de jour en jour, jusqu'à ce que on ait disposé du tout.

Conditions—Comptant à la livraison. 26 av

Pour cause de départ.

Vente à crédit d'esclaves, pour la maison et les travaux.

PAR J A BEARD & MAY.

MERCREDI, 30 avril, il sera vendu à l'encan, à midi, à la Bourse St-Louis, les esclaves ci-après décrits, savoir:

MARY-ANN, griffonne de 31 ans, avec sa fille de 5 ans. Cette griffonne est bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, et parle anglais et français.

MARY ANN, négresse de 22 ans, avec son enfant d'un an. Elle est bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, et bonne à être autre.

RHODA, griffonne de 31 ans, bonne couturière et femme de chambre.

AMERICA, mulâtre d'environ 32 ans, bon peintre FRANK, griffe de 17 ans, domestique intelligent, JACK, nègre de 37 ans, parfait briquetier.

JOE, joli griffe de 19 ans, bon domestique et gardien debureau.

JOHN, de 21 ans, parfait domestique de maison.

WILLIAM, de 27 ans, bon ouvrier à la française et à l'anglaise.

Tous ces esclaves sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—Un quart comptant, ou mandats tirés et acceptés à la satisfaction du vendeur, payables du 1er au 4 janvier 1852, avec intérêt de la date à raison de huit pour cent par an.

Les actes de vente pardevant A A Baudouin, notaire, aux frais des acquéreurs.

On pourra voir les esclaves la veille de la vente, au bureau des encanteurs à l'Arcade. 24 avril

Mobilier—Mobilier.

Vente pour cause de départ.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

LUNDI, 28 avril, à dix heures du matin, il sera vendu au No 153, rue des Ursulines,

Le mobilier complet d'une famille quittant le pays. Aussi un service et un lot de porcelaine.

Ustensiles de cuisine, etc. etc. 23 av

Bail à l'encan d'une résidence agréable située sur la rue de l'Esplanade.

PAR N. VIGNIE.

LUNDI 28 avril, à midi, il sera vendu, à la Bourse St-Louis:

Le bail jusqu'au 31 octobre 1851, de la belle résidence du juge Jackson, située rue de l'Esplanade, entre les rues Bourbon et Royale. La maison contient un salon, une salle à manger, quatre chambres, un cabinet, etc., cuisine haute contenant cinq pièces, etc., water works, etc., etc. 23 avril

Propriétés de valeur à vendre, appartenant autrefois à feu Thomas Hagan.

PAR J. A. BEARD & MAY.

JEUDI 1er mai 1851, à midi, il sera vendu, à l'Arcade de Banks, les propriétés de valeur suivantes appartenant à la succession de Thomas Hagan.

1o—Un certain lot de terre borné par les rues Bassin, Jackson, Franklin et Commune, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes face à la rue Bassin, sur 95 pieds 11 pouces de profondeur, face à la rue Jackson, avec une maison en briques, à un étage.

2o—Un lot de terre adjoignant le précédent, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes face à la rue Bassin, sur 95 pieds 11 pouces entre lignes parallèles, avec une maison en briques.

3o—Deux certains lots de terre, désignés par les Nos 5 et 6, dans l'îlet No 20, borné par les rues Claiborne, Canal, Jackson et Derbigny. Le lot No 5 mesure 26 pieds 7 pouces 6 lignes sur la rue Claiborne, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Le lot No 6 mesure 26 pieds 7 pouces 5 lignes sur la rue Claiborne, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes, avec une maison en bois dans le fond des dits lots.

4o—Sept lots de terre dans l'îlet borné par les rues Canal, Derbigny, Jackson et Claiborne, savoir:

Trois lots de terre Nos 16, 17 et 18 mesurant 25 pieds de face à la rue Canal, sur 106 pieds 7 pouces de profondeur. Quatre lots de terre sur la rue Derbigny, derrière les lots ci-dessus, sous les Nos 19, 20 21 et 22, mesurant chacun 26 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Derbigny, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

5—Un lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Delord, Pearl et Louisa. Ledit lot mesure 21 pieds 11 pouces 1 ligne, face à la rue Tchoupitoulas, par 83 pieds 6 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison avec une pharmacie, comme d'après le plan

6—Trois lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, sous le No 1, 27 et 28, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Canal, Derbigny et Douane. Le Lot No 1, formant l'encoignure des rues Claiborne et Canal, mesure 26 pieds 3 pouces 2 lignes face à la rue Canal, par 104 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur face à la rue Claiborne et borné sur le côté de la rue Derbigny par les lots 27 et 28 adjacents et mesurant chacun 26 pieds 3 pouces 3 lignes face à la rue Canal par 104 pieds 5 pouces 4 lignes des profondeur. Les améliorations comprennent une grande maison à deux étages avec cuisines et étables.

7—Un lot de terre formant l'encoignure des rues Jackson et Claiborne, mesurant 26 pieds 7 pouces 6 lignes face à la rue Claiborne, par 105 pieds 9 pouces 8 lignes de profondeur et face à la rue Jackson.

Un autre lot de terre adjacent au précédent, mesurant 26 pieds 7 pouces 6 lignes face à la rue Claiborne par 105 pieds 9 pouces 3 lignes de profondeur.

8—Trois lots de terre dans la 3me municipalité, dans l'îlet borné par les rues Bons-Enfans, Espagne, Mandeville et Amour, sous les Nos 6, 9 et 12. Les lots Nos 6 et 9 mesurent 27 pieds 8 pouces face à la rue des Bons-Enfans, par 100 pieds de profondeur. Le lot No 12 mesure 27 pieds 10 pouces 5 lignes face à la rue Espagne par 154 pieds 8 pouces de profondeur.

9—Vingt-un lots de terre dans la 2me municipalité, bornée par les rues Broad, Commune, Poydras, Avenue Hagan, le Nouveau Canal, entrecoupés par d'autres rues et des plus beaux blocks pour spéculation. Les propriétés au-dessus et au-dessous s'améliorent rapidement et les rues sont sur le point d'être nivelées, dans tous les îlets. La terre est haute, sèche et défrichée des forts bois.

10—Deux lots de terre dans la 2ie municipalité, bornés par les rues Tchapitoulas, Benjamin, Nouvelle Levée et Hunter, sous les Nos 1 et 2, mesurant chacun 28 pieds 4 pouces face à la rue Tchoupitoulas, par 120 pieds, avec quelques vieux édifices qui s'y trouvent.

11—Un certain magasin de valeur, No 11, rue St Charles, mesurant 30 pieds face à la rue St Charles, par 118 pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue Commune et 115 pieds sur le côté de la rue du Canal, et 30 pieds 3 pouces de largeur dans le fond, avec tous les beaux édifices, bureaux, &c., dans le passage connu sous le nom de Passage Hagan.

AUSSI:

La magnifique propriété occupée en ce moment par Hill, McLean & Co. et autres personnes, face à la rue Canal, mesurant 36 pieds 2 3/4 pouces par 159 pieds 10 pouces de profondeur. Le passage connu sous le nom de Hagan Place, forme une allée continue de la rue Canal à la rue St Charles, avec une rangée de bureaux dans le dit passage et des fondations posées pour cinq autres édifices. Cette propriété est louée à d'excellents locataires pour la somme de $7,640 par an.

12—Un lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Bank Place, Gravier et Natchez, mesurant 25 pieds 2 pouces face à la rue des Magasins par 25 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un grand et commode magasin à quatre étages, occupé par Morphy & Nevius, encanteurs.

CONDITIONS—Pour les propriétés (excepté les 21 lots) un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit avec 6 pour cent par an d'intérêt de la date, avec hypothèque sur la propriété.

Conditions pour les 21 lots—Un quart comptant, balance à 1, 2, 3 et 4 ans, 5 p. 0|0 par an d'intérêt du jour de la vente, avec hypothèque sur la propriété.

Conditions générales—Tous les billets qui ne seront pas ponctuellement payés à échéance, porteront intérêt à 8 p. 0|0 par an. Les propriétés améliorées seront assurées et la police transmise à l'agent de la succession jusqu'à ce que toutes billets soient payés. Toutes les ventes devront être terminées dans les 10 jours suivant le jour de l'adjudication ou les propriétés seront revendues aux frais [illegible] sans autre avis ou défaut, après trois avis dans deux journaux de la ville.

Actes de vente pardevant A Chiapella et T O Stark, notaires publics, aux frais des acquéreurs.
25avril

VENTES DE CE JOUR.

[illegible] BONNEVAL & BENIT,

Bureau, No 54, rue Toulouse.

IL sera vendu [illegible] samedi 26 courant, à midi, à la Bourse St-Louis,

JEANNE [illegible]

Conditions [illegible]

L'acte de vente pardevant A. Dudoucet, notaire [illegible]

Propriété de valeur dans le Troisième Municipalité.

PAR VALETON & BARNETT,

IL sera vendu à l'encan, samedi prochain, 26 avril, à midi précis, à la Bourse St-Louis,

[illegible]

Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets [illegible] hypothèque; les billets portant intérêt [illegible] non paiement jusqu'à parfait paiement.

Acte de vente pardevant Ad. Boimare, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 22 avril

Succession de John Bellew, décédé.

Propriété de choix, rue Tchoupitoulas, à Jefferson-City, autrefois Bouligny.

PAR J A BEARD & MAY.

IL sera vendu à l'encan, jeudi, 1er mai, à midi, à l'Arcade de Banks, par ordre de l'honorable A. M. Buchanan, juge de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 12 mars 1851, les propriétés suivantes, appartenant à la succession de John Bellew, décédé, savoir:

CINQ LOTS DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Valence, Jersey et Cadiz, à Jefferson City (autrefois Bouligny), avec toutes les améliorations qui s'y trouvent. Le lot No 5 forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Valence, et a 60 pieds de face sur la rue Tchoupitoulas, et 150 pieds de profondeur sur la rue Valence. Les améliorations qui se trouvent sur ce lot sont une maison en bois contenant quatre chambres et deux cabinets, une galerie donnant sur une allée, et des cuisines, etc. Les lots 4, 3, 2 et 1 ont chacun 30 pieds de face sur la rue Tchoupitoulas, et une profondeur de 150 pieds; lesdits lots sont couverts de beaux arbres et se trouvent presque vis-à-vis le marché.

Conditions:—Moitié comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets portant hypothèque sur la propriété, et en cas de non paiement à l'échéance, ils paieront un intérêt de 8 pour cent par an.

Les actes de vente seront passés pardevant A. J. Guirot, not. pub. aux frais des acquéreurs.
22 mars—3, 12, 26 avril

Succession de Louise Myrthée Rossignol Desdunes.

PAR P. E. TRICOU.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 20 mars 1851, il sera vendu le samedi 26 avril 1851, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1—Un lot de terre situé au faubourg Marigny, désigné par le No 1, mesurant 26 pieds 10 pouces de face à la rue Mandeville, entre les rues Victoire et Moreau, sur une profondeur de 154 pieds 9 pouces entre lignes parallèles; ensemble les bâtimens et améliorations qui s'y trouvent, ensemble aussi avec 23 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

2—Un lot de terre attenant au précédent, désigné par le No 2, mesurant 26 pieds 10 pouces de face à la rue Mandeville, entre les rues Victoire et Moreau, sur une profondeur de 154 pieds 9 pouces entre lignes parallèles; ensemble les bâtimens et améliorations qui s'y trouvent; ensemble aussi 22 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

3—Un lot de terre situé à l'encoignure des rues Mandeville et Victoire, désigné par le No 1, mesurant 37 pieds 6 pouces de face à la rue Mandeville, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 3 lignes et face à la rue de la Victoire, ensemble les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent; ensemble aussi 24 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

4—Un lot de terre attenant au précédent, désigné par le No 2, mesurant 37 pieds 6 pouces de face à la rue Mandeville, entre les rues Levée et Victoire, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 3 lignes; ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble aussi 17 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

5—Un lot de terre attenant au précédent, désigné par le lot No 3, mesurant 50 pieds 3 pouces de face à la rue Mandeville, entre les rues de la Levée et Victoire, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 3 lignes; ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble aussi 48 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

6—Un lot de terre attenant au précédent, désigné par le No 4, mesurant 22 pieds 1 pouce de face à la rue Mandeville entre les rues de la Levée et de la Victoire, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 3 lignes; ensemble aussi 22 actions de la Banque des Citoyens.

7—ARCANGE, mulâtresse âgée d'environ 35 ans, maladive.

Termes et conditions.

Pour chacune des propriétés premièrement, secondement et troisièmement décrites, les acquéreurs assumeront en déduction du prix un prêt de $632 60 cents dû à la Banque des Citoyens sur les actions vendues avec chacune des dites propriétés; le dit prêt étant remboursable le 1er juin 1851 ou bien renouvelable chaque année en payant une réduction de $17 00 cents et intérêt au taux de six pour cent par an sur la balance.

Pour la propriété troisièmement décrite, l'acquéreur assumera en déduction du prix, un prêt de $691 20 dû à la susdite banque sur les actions vendues avec la propriété. Le dit prêt étant remboursable ou renouvelable aux époques désignées ci-dessus en payant une réduction de $19 20 et l'intérêt sur la balance.

Pour la propriété quatrièmement décrite, l'acquéreur assumera en déduction du prix un prêt de $489 6 dû à la susdite banque sur les actions vendues avec la propriété, le dit prêt étant remboursable ou renouvelable aux époques désignées ci-dessus en payant une réduction de $13 60 et l'intérêt sur la balance.

Pour la propriété cinquièmement décrite, l'acquéreur assumera en déduction du prix un prêt de $1382 40 dû à la sus-dite Banque sur les actions vendues avec la propriété. Le dit prêt étant remboursable ou renouvelable aux époques désignées ci-dessus en payant une réduction de $38 40 et l'intérêt sur la balance. Le tout conformément à la charte de la dite Banque; et pour la balance du prix des dites propriétés, un quart comptant, et le reste à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque; et, en cas de non paiement ils porteront intérêt à raison de huit pour cent l'an depuis l'échéance jusqu'à parfait paiement.

L'esclave comptant.

Le tout conformément à un plan dressé par C. Giroux & A. Castaing, le 25 janvier 1851.

Les actes de vente par devant [illegible] notaire public, aux frais des acquéreurs.
26 mars—5, 15 et 26 avril

VENTES A L'ENCAN.

Chemises avariées.

PAR J. B. BLACHE & CO.

LUNDI, 28 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra, à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77,

1 caisse chemises blanches en toile, importée et avariée à bord du navire Ellen Maria, cap. Whitmore, venant de Liverpool.

Conditions—Comptant. 25av

Vente sans réserve de deux beaux îlets de terre situés à Bouligny, Jefferson City, près du chemin de fer de Carrollton.

PAR J A BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu, samedi 3 mai prochain, à midi, à l'Arcade de Banks, deux beaux îlets de terre situés à Jefferson City, Bouligny, et désignés par les Nos 56 et 57.

L'îlet No 56 est borné par les rues Pitt, Valence, Prytanée et Bordeaux, et est divisé en douze terrains mesurant chacun cinquante pieds de face, sur une profondeur de cent pieds.

L'îlet No 57 est borné par les rues Pitt, Cadiz, Prytanée et Valence, et contient aussi douze terrains chacun de cinquante pieds de face, sur cent pieds de profondeur.

Ces îlots de terre sont à un îlet de distance du chemin de Carrollton et près du debarcadère de Bouligny.

Les terres dans cet endroit sont très élevées et à l'abri de toute inondation.

Cette vente ayant lieu pour cause de départ, sera faite sans réserve. Des facilités seront données aux acheteurs qui voudront escompter leurs billets après la vente.

Un plan des dits terrains est maintenant exposé à l'Arcade de Banks.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à un et deux ans de crédit, avec billets sans endosseurs, mais portant hypothèque jusqu'à parfait paiement, et portant aussi 8 0|0 d'intérêt l'an en cas de non paiement à échéance.

Les actes de vente pardevant A E Bienvenu, notaire public, aux frais des acquéreurs.
25 avril—25,26,30—1,2,3mai

Vente par le Syndic.

PAR J. A. BEARD & MAY.

JEUDI 8 mai 1851, à midi, il sera vendu, à l'Arcade de Banks, conformément à un ordre de l'honorable A M Buchanan, Juge de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, sous date du 3 janvier 1851, et d'après les instructions de Edward Sidle, syndic de sa propre faillite, les propriétés suivantes:

UN CERTAIN LOT DE TERRE dans le faubourg des Nones, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'îlet 98, borné par les rues Magasins, Laurel, Felicity et St Mary, mesurant 92 pieds 3 pouces de face à la rue Félicité, sur une profondeur irrégulière et d'après un plan dressé par C A Hedin, et déposé au bureau de M. Lacoste, notaire public.

Conditions—Un an de crédit, en billets approuvés par le syndic.

Actes de vente par S E Davis, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 25 avril

Fonds d'une Grocerie et Installation, pour cause de changement d'affaires.

PAR CARMAN & RICARDO.

LUNDI 28 courant, à 11 heures, il sera vendu au No 36, rue Gravier, le fond du dit magasin de grocerie, se composant en partie de tabac, épices, cornichons, chandelles françaises, étoiles et Sperm, vins, eau de vie, genièvre, cigares, savon, chocolat, huile d'olive, fruits à l'eau de vie et au jus thé, sucre, café, mélasse, un coffre-fort, comptoir, balances, installations, &c.

Conditions—Toute somme au-dessous de $200 comptant; au dessus de $200 soixante jours de crédit en billets endossés à la satisfaction des vendeurs.
24ay

Avis de Société.

J'AI formé aujourd'hui une société avec M. Geo. May, et je prends la liberté de demander la continuation du patronage que le public m'a accordé depuis quatorze ans que j'exerce la profession d'encanteur et estimateur.

J. A. BEARD, 8, Banks Arcade.

J. A. BEARD & MAY,

Encanteurs et Estimateurs,

8, ARCADE BANKS.

1av Nlle-Orléans.

DAGUERREOTYPE SALOONS

No 23, rue du Camp, Bâtisse Shiff,

SONT actuellement ouverts pour la réception des visiteurs, qui sont respectueusement invités à venir examiner la grande collection de portraits.

Ces salons ont été magnifiquement meublés, et rien n'a été épargné pour satisfaire les habitués.

Par l'excellente combinaison de la lumière, venant de l'immense lucarne, et par le nouveau procédé chimique qu'il emploie pour préparer les plaques, les portraits sont tirés dans un espace de temps (seulement quelques secondes) et avec une ressemblance parfaite.

Il fournit aux prix des manufactures, des médaillons émaillés et gravés, de l'or le plus fin et d'un joli goût, propres à y enchâsser des miniatures.

Les artistes peuvent se procurer chez lui, tous les articles en usage pour le daguerreotype, aux prix de New-York. [illegible] JACOBS
19 jan—6m 23, rue du Camp, Nlle-Orléans

NOUVEAU SYSTEME DE VIDANGE A LA POMPE.

AVEC DESINFECTION.

TREMAILLE, Entrepreneur, [illegible] No. 9, [illegible]

[illegible]

Pour la Californie.—Prix du passage réduit—Les [illegible] sont prêts à délivrer des billets pour passage sur toutes les voies D'ICI A [illegible] par le steamer [illegible] le jeudi 28 courant, [illegible] de la malle [illegible]
ARMSTRONG, LAWRABON & Co,
[illegible] rue des Magasins

Pour New-York, Ligne directe.

PRIX REDUITS.—DEVANÇANT LA MALLE.

Le magnifique steamship neuf [illegible], capt. Tho. S. Budd, partira de son wharf à Lafayette, jeudi 1er mai, à [illegible] du matin; la rapidité de sa marche [illegible] de croire qu'il débarquera ses passagers avant l'arrivée de la malle des Etats-Unis.

PRIX DE PASSAGE.
Salon $80, Hamacs $45.
[illegible] 50, Entrepont 25.
Pour fret ou passage, s'adresser à
BABCOCK & FENNEL,
24 av 20, rue Commune

PASSAGE REDUIT POUR NEW-YORK ET CHAGRES.

Compagnie de la malle des Steamships des Etats-Unis.

Pour New-York, la Havane et Chagrès, avec la malle du gouvernement.

Le magnifique steamship FALCON, commandant M J Martstein, de la marine des Etats-Unis, partira de son wharf de la Place d'Armes pour Chagres via la Havane, lundi 28 du courant, à 8 heures précises.

Prix du Passage:

Pour New-York—A la chambre ... $ 50
— Hamacs, 40 Entrepont ... 25
Pour la Havane à la chambre ... 40
— Hamacs, 30 Entrepont ... 20
Pour Chagres, à la Chambre ... 70
— Hamacs, 50 Entrepont ... 36

Les passagers de New-York seront transférés à la Havane à bord du Georgia.

Les passagers pour la Havane devront se munir de passeports du consul espagnol.

Chaque steamer de la Compagnie a un excellent chirurgien à bord.

Nul passage ne sera considéré arrêté s'il n'a été payé au bureau de l'Agent, No 86, rue Magasins.

Pour fret ou passage pour Chagres, s'adresser à
ARMSTRONG, LAWRABON & CO,
106, rue des Magasins

Et pour fret d'especes &c ou passage pour la Havane et New-York, au bureau de la Compagnie, 93 rue Magasins, ou à JAMES R JENNINGS,
23 avril Agent

Pour la Californie.

Le steamer régulier de la malle partira de PANAMA pour SAN FRANCISCO le 1er mai prochain.
Billets à vendre par
ARMSTRONG, LAWRABON & Co,
106, rue des Magasins.

N. B. Les passagers partant de la Nouvelle Orléans par l'Ohio arriveront à temps pour le départ du steamer ci-dessus. 7avril

POUR NEW-YORK.

Ligne de steamers entre New-York et la Nouvelle-Orleans—Les steamers neufs, élégans et à double machine, UNION, 1500 tonneaux, capitaine T. B. Budd, et WINFIELD SCOTT, (2300 tonneaux), capitaine Kenney Couillard, composant cette ligne, partiront de New-York et de la Nouvelle-Orléans, le 1er et le 15 de chaque mois à trois heures P. M. de New-York et à — A. M. de la Nouvelle Orléans, excepté quand les dates fixées tomberont un dimanche, dans ce cas les steamers partiraient le lundi. Ces steamers devront partir comme suit:

De la Nouvelle-Orleans.
L'UNION, le jeudi 1er mai.
LE WINFIELD SCOTT, le jeudi 15 mai.

De New-York.
L'UNION, le mardi 15 avril.
LE WINFIELD SCOTT, le jeudi 1er mai.
L'UNION, le jeudi 15 mai.

Ces steamers ont été construits avec le plus grand soin et rien n'a été épargné pour leur donner la solidité, la vitesse et le confort.

Passage à la chambre $80, à l'entrepont $35.

Pour fret ou passage pour le Winfield Scott s'adresser à HOWE, BROOKS & Co, New York

Pour le steamer Union, à
SPOFFORD, TILESTON & Co New York

A la Nouvelle-Orléans, chez
BABCOCK & FENNEL,
2 avril 20 rue Commune

Pour les Attakapas—Le steamboat bien connu D. B. MOSBY, capitaine C. Raitier, recevra le fret au pied de la rue St-Louis et partira samedi 26 courant à midi; il prendra du fret et des passagers pour la Nouvelle Iberie, Franklin, Centreville, Patersonville, Berwicks, Bayou Bœuf, Tigerville, et autres points intermédiaires.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à bord ou à JOHN HALL,
25 avril 1, Front Levée

Le brick CARLOTTA, capitaine Costa, du port d'environ 600 balles, prendrait un chargement pour Gênes ou un des ports de la Méditerranée. Pour fret, s'adresser à
DOMINIQUE LANATA,
24av 9 & 10, rue Jefferson

POUR SAN-FRANCISCO

Ligne régulière de la Californie.

La barque neuve SALEM, capt. [illegible] ayant les deux tiers de son chargement engagés, partira sous peu.

Ce navire a été construit exprès pour ces voyages et l'on peut qu'il l'être de confortable [illegible] Il peut recevoir 8 ou 10 passagers à la chambre qui est parfaitement pourvu des objets nécessaires.

Pour fret ou passage s'adresser à
SECCOMB & VOORHIES
24 av 15, rue Tchoupitoulas

Pour New-York—Ligne de [illegible] bâtiments à voiles—Départ lundi [illegible] Le navire ST CHARLES, capitaine [illegible] ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira comme il est dit ci-dessus. Pour la balance de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à bord, poteau vis-à-vis la rue St-Jean, ou à J W STANTON & Co,
Encoignure Magasins et Lafayette

☞ Ce navire a un beau roufle pour les passagers d'entrepont.

Pour Boston—Ligne de [illegible] devant partir cette semaine. Le navire HORSBURGH, capitaine [illegible] ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira comme il est dit. Pour la balance de fret de 400 balles de coton, fret léger, et passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au poteau No 5, Seconde Municipalité, ou à J W STANTON & Co
23 avril Encoignure Magasins et Lafayette

Pour Marseille—Le brick [illegible] MARECHAL NEY, capitaine [illegible] ayant tout son chargement engagé, partira sous peu de jours. Pour passage seulement, pour quatre personnes à la chambre, s'adresser à bord ou à
R W DEAN,
23 avril—☞ 86 rue Gravier

Pour le Havre—Le navire [illegible] à bord ligne de New-York, INDIANA, cap. J Bennett, ayant un engagement la plus grande partie de son chargement engagé partira pour le havre bref délai. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, ayant de [illegible] s'adresser à bord, au poteau No 3, Deuxième Municipalité, ou à JOHN O WOODRUFF & Co,
108, rue des Magasins,
ou à J P WHITNEY & Co, 61, rue du Camp.

P. S. L'Indiana ayant 12 cabines pour passagers, il lui reste encore cinq à disposer aux dames pouvant recevoir convenablement 30 passagers. —25 av—☞

Pour le Havre—Le paquebot régulier EMPEROR, capitaine Perrier, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance de fret s'adresser à H V BAXTER,
79 rue Commune

Pour passage, avec de beaux emménagements à la chambre et à l'entrepont, s'adresser à bord, poteau No 5, Troisième Municipalité.
22 avril

Pour Liverpool—Le navire [illegible] ROBERT, cap. Isaac Bosworth, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et partira sous peu. Pour la balance de 400 balles de coton ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à bord, poteau 14, 2me Municipalité, ou à B VEXTER,
14av 79, rue Commune

Pour Gibraltar et Cadix—La goëlette fine voilière MARY F LUTLER, LOH, capitaine Wm Somers, ayant tout son chargement engagé, partira le 18 du courant. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord en face du poteau No 5, Seconde Municipalité, ou à
WILLIAMSON, GRATIAA & Co,
11 avril 35, rue Natchez

A AFFRETER—La nouvelle barque SALEM, du port de 300 tonneaux, s'adresser à
SECCOMB & VOORHIES,
10 av 15, Tchoupitoulas

Succession de John McDonough.

LES personnes devant à la succession McDonough sont requises de payer entre les mains des exécuteurs de la dite succession, et celles qui ont des réclamations contre la même succession sont invitées à les présenter au bureau des exécuteurs à l'encoignure des rues Douane et Royale.

C. Roselius, } Exécuteurs
F. B. D'Aquin, }
Wm E. Leverich, } Testamentaires
A. D. Crossman,
J. Spear Smith.

16 janv ☞

AVIS—Les personnes qui désirent louer quelque propriété appartenant à la succession de feu John McDonough, sont invitées à s'adresser par écrit aux exécuteurs testamentaires et à déposer leur demande au Bureau, encoignure des rues Douane et Royale, ci-devant Banque de l'Union.

C. ROSELIUS, C. W. E. LEVERICH
F. B. D'AQUIN, A. D CROSSMAN
5nov—☞ Exécuteurs Testamentaires

HOPITAL LUZENBERG

Situé sur le Rail Road Pontchartrain.

CET établissement fondé par le Dr C. A. Luzenberg et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr J. RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle, les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées, les salles ordinaires sont grandes, pourvues de membres de lits et offrent aux malades toutes les commodités et le confort d'une maison particulière.

Le magnifique jardin qui entoure l'Etablissement offre d'agréables ombrages aux convalescents.

Prix d'admission:

Chambres particulières à un lit, $3 par jour.
" " 2e classe, $2
" " 3e classe, $1

Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste Etablissement pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix dans ces deux cas sont extra.

Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr. J. RHODES
8oct—1an 152, rue Canal

MARCHANDISES anglaises en débarquement du John McKenzie
5 caisses guingham écossais
6 do arabias fil;
10 do serviette en toile;
4 do Hukerback à serviette;
2 do chaussettes pour hommes et enfans;
6 balles toile à draps, 45 pouces;
4 do do do 1[illegible] do
2 do coutil fil à [illegible]
2 do do do do;
5 do bris [illegible];
4 do Piantere Linon;
6 caisses book muslins Bishop Lowns, à vendre par H DE GORE & RIPPLARD,
25m [illegible] rue des Magasins

BOTTES, [illegible] ET BROGUINS—1000 caisses en magasin, formant un grand assortiment de marchandises de saison convenable pour le marché de la ville et de la campagne, à vendre par G W DUNBAR,
28mars 5, rue des Magasins

Bottes et Souliers.

194 caisses maintenant en déchargement de la barque [illegible] et du steamship Union, à vendre par G W DUNBAR,
[illegible] 5, rue des Magasins

15000 LIVRES Chlorure de Chaux, première qualité, à vendre par
J. DUCLOUX, Pharmacien,
rue de la Levée, Troisième Municipalité, vis-à-vis le marché du port.

De plus, 4,000 livres [illegible] qui convient parfaitement pour désinfecter les lieux publics
8 déc—a

CONRAD BREGENZER,

SUCCESSEUR DE F. WEIL.

A L'HONNEUR de faire savoir aux artistes et amateurs de PIANOS, qu'il vient de recevoir, par le dernier arrivage, des PIANOS de premier ordre, de la fabrique de M. Pleyel, [illegible] queues, picolos et obliques; aussi [illegible] queue de sept octaves, de [illegible] Erard. Ils sont tous garantis [illegible] très modérés. On [illegible]

Location, accord et réparation, rue Royale, 237, entre Dumaine et Ste-Anne. 8 fev—3m